

# Fédération internationale des Syndicats de Travailleurs de la Chimie, de l'Energie, des Mines et des Industries diverses



**Conférence mondiale sur l'Industrie minière  
23 - 25 novembre 2004  
Boksburg, Afrique du Sud**



**Industrie minière mondiale  
Défis mondiaux  
Action syndicale mondiale**

*Dédiée à toutes les femmes et à tous les hommes, vivants ou décédés qui, par leur noble cause de solidarité internationale des travailleurs et de justice sociale dans l'industrie minière, se sont sacrifiés au cours de ces 125 dernières années.*

Rédigé par :  
Gino Govender  
Responsable des secteurs des Mines et de l'Energie  
Siège social de l'ICEM, Bruxelles

## TABLE DES MATIERES

page

Introduction.....	3
<i>Qu'attendons-nous de l'industrie?</i> .....	3
SECTION UN: Un aperçu économique de l'industrie minière aujourd'hui.....	6
1.1 Accroissement de l'offre et de la demande.....	7
1.2 Renforcement mondial.....	8
1.3 Industrie minière d'envergure mais comparativement petite?.....	9
1.4 L'avenir, c'est le charbon.....	9
1.5 Chine.....	11
SECTION DEUX: Les politiques de l'industrie minière.....	14
2.1 L'impact de l'investissement direct étranger (IDE).....	15
2.2 Scénario "l'industrie minière, c'est mauvais".....	15
2.3 Scénario "l'industrie minière, c'est bien".....	16
2.4 Changement radical en Afrique du Sud.....	17
2.5 Sociétés multinationales de l'industrie minière et politique sociale.....	18
2.6 Poursuite des accords mondiaux avec les multinationales.....	19
SECTION TROIS: Profil social de l'industrie minière à l'échelle mondiale.....	21
3.1 Un emploi décent – une vision de valeur pour tous.....	22
3.2 L'emploi dans l'industrie minière.....	22
3.3 Restructuration dans les mines, réduction salariale et programmes de fermeture....	23
3.4 Le recours accru à la sous-traitance pour les emplois traditionnels de la mine.....	25
3.5 Les femmes employées dans l'industrie minière.....	27
3.6 Protection de la santé et environnement.....	28
3.7 Changements climatiques.....	29
SECTION QUATRE: L'industrie minière <sup>31</sup> et le challenge du développement durable.....	31
4.1 Une décennie de débats.....	32
4.2 Le Sommet mondial des Nations Unies pour le développement durable.....	32
4.3 Action intergouvernementale à l'échelle mondiale.....	33
4.4 L'initiative du monde des affaires.....	35
4.5 Rapport sur la durabilité.....	36
4.6 Institutions financières internationales.....	37
4.6.1 La Banque mondiale.....	37
4.6.2 Les principes équatoriaux.....	39
SECTION CINQ: L'ICEM – Réponses à nos membres.....	40
5.1 VIH/SIDA.....	41
5.2 L'industrie minière à petite échelle.....	42
5.3 Le réseau mondial de syndicats de Rio Tinto.....	42
5.4 L'accord mondial AngloGold.....	43
5.5 Réponses aux accidents mortels dans les mines.....	44
5.6 Protestations contre les fermetures de mines, les tactiques anti-syndicales, la violation des droits fondamentaux.....	44
5.7 Réunion tripartite de l'OIT sur l'évolution de l'emploi, du temps de travail et de la formation dans l'industrie minière.....	45
5.8 Conférence internationale sur la solidarité des industries minières et maritimes.....	46
5.9 Projet de construction syndicale.....	47
5.10 Travail sur le terrain.....	47
6. Conclusion.....	47

## ***Introduction***

---

Les minerais font partie de notre vie quotidienne dans de nombreux domaines. La vie, telle que nous la connaissons aujourd'hui serait bien différente sans eux. Les matières brutes que nous extrayons du sol sont tout aussi cruciales à notre mode de vie moderne et, bien entendu pour la vie même – au même titre que l'eau et la nourriture. Toute activité économique au sein de la société comme la production d'énergie, l'agriculture, la construction, la fabrication, les transports, l'art, la culture et la science dépendent d'une manière ou d'une autre des minerais.

Les êtres humains ont extrait des minerais et métaux du sol depuis le début de la civilisation. La croissance exponentielle observée aujourd'hui dans les secteurs de l'extraction, la vente, la transformation et la consommation de minerais doit être comprise dans le cadre d'une intégration accrue de la population mondiale. L'histoire nous rappelle des empires, des royaumes et des états suprêmes caractérisés par la domination, le pouvoir politique et le commerce international. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui la « mondialisation ». A l'époque, les auteurs de ce processus étaient les armées, les pasteurs, les commerçants, les constructeurs de navires, les aventuriers et les entreprises internationales telles que les compagnies néerlandaises et britanniques de l'Est de l'Inde.

Actuellement, l'élargissement de la mondialisation économique par la privatisation des biens et services, la dérégulation du marché et la libéralisation du commerce ont généré un nouvel ordre mondial dans lequel les multinationales ont un rôle primordial dans la chaîne de l'offre mondiale. La puissance des règles du commerce international et des multinationales se sont accrues incommensurablement aux dépens du pouvoir des sociétés locales, du bien-être local, du savoir local, de la culture locale et des traditions séculaires.

Le nombre de multinationales est passé de 3.000 en 1990 à plus de 63.000 aujourd'hui, avec plus de 820.000 filiales. Elles emploient approximativement 90 millions de travailleurs dont quelque 20 millions dans les pays en voie de développement. Le top 1000 de ces entreprises représente 80% de la production industrielle mondiale. Les plus prospères se situent aux Etats-Unis, en Europe et au Japon.

Tandis que les bénéfices de la mondialisation moderne au niveau des communications, des voyages, du savoir et du commerce sont tangibles aujourd'hui, le fossé sans cesse croissant entre les riches et les pauvres l'est aussi. Après plus d'un siècle d'industrialisation, les inégalités, même au sein de l'industrie minière, sont une évidence. Des plus de 100 pays du monde dont les habitants extraient des métaux et des minerais du sol, approximativement 56 peuvent être considérés comme des « pays extracteurs », étant donnée l'importance de ces secteurs d'activité pour les besoins domestiques et sa contribution aux revenus à l'exportation. On estime que 3,9 milliards de personnes vivent dans ces pays d'extraction. Parmi ceux-ci, 3,5 milliards gagnent moins de 2 dollars américains par jour, constituant presque 2/3 de la population mondiale la plus pauvre.<sup>1</sup> En tant que travailleurs, ceci *est* notre préoccupation.

### **Qu'attendons-nous de l'industrie?**

- Les mineurs veulent le *respect de leurs droits en tant que travailleurs*, des emplois décents, une bonne couverture sociale, un environnement de travail sain et pouvoir passer du temps avec leur famille et leurs amis;
- Les mineurs revendiquent le *respect des Droits de l'Homme*, le respect de leur environnement, des possibilités d'emplois décents, le développement de l'encadrement social et une indemnité décente quand la veine de minerai est épuisée ou que l'exploitation a été fermée;

- L'ensemble de la société doit *récolter les bénéfices* de l'extraction et de l'exploitation des minerais – et non pas seulement quelques individus.

Le point de vue de l'ICEM : des industries minières *sûres, humaines et productives*. Par contre, les investisseurs veulent des dividendes toujours plus grands et les consommateurs attendent des produits sûrs et abordables qui correspondent à des normes sociales acceptables. Pour que l'industrie puisse mettre en pratique des politiques visant une réelle amélioration durable au cours du 21<sup>ème</sup> siècle, la plupart des parties prenantes, et plus particulièrement l'ICEM, acceptent qu'une approche totalement différente soit nécessaire.

Au cours de ces quatre dernières années, plusieurs changements critiques sont apparus, laissant sous-entendre que l'industrie minière pouvait être positive dans la quête d'un développement durable. Il existe un nombre suffisant de propositions et recommandations bien étudiées émanant de parties prenantes qui permettent à l'industrie minière de réaliser ces buts. Transposer celles-ci en actes tangibles nécessite *de l'engagement et de la détermination* de la part des décideurs afin que l'industrie change pour rencontrer les besoins de la population mondiale aujourd'hui et dans le futur. Bien entendu, le point le plus critique est de savoir si l'équilibre des forces dans l'industrie minière actuelle peut pencher en ce sens.

Les spécialistes de l'analyse industrielle prétendent que nous expérimentons le premier boom de l'industrie minière du 21<sup>ème</sup> siècle et que celui-ci se poursuivra probablement au-delà de la prochaine décennie. La question-clé n'est pas de savoir si, mais comment nous, en tant que travailleurs, pourrions prendre le temps et saisir l'occasion pendant un tel boom pour diffuser ce message et mettre en évidence cette cause pour *une meilleure vie pour tous* ceux dont la survie dépend de l'industrie minière.

Il ne s'agit pas là d'un nouvel appel à l'action. Les mineurs ont un fier passé historique de lutte au sein de l'usine, dans les communautés associées à leur emploi et dans la société en général. Cette tradition et ces leçons sont plus appropriées dans le contexte actuel que ce soit au niveau politique, social ou économique. Les défis auxquels les mineurs ont dû faire face il y a plus d'un siècle, comme par exemple les 8 heures/semaine, des salaires et conditions de travail décentes, des indemnités de retraite adéquates et le respect de la société pour leur rôle, restent à l'ordre du jour dans une économie de plus en plus intégrée et mondialisée.

Un rapport récent de la Commission internationale sur la Dimension sociale de la Mondialisation intitulée « *Une mondialisation équitable : créer des occasions pour tous* »<sup>2</sup>, réclame, comme l'on pouvait s'y attendre, un meilleur processus de mondialisation accompagné d'une dimension sociale solide, d'un respect des droits de l'homme, de dignité, d'intégrité, de démocratie et de bénéfices tangibles pour tous.

Ce processus est mis en application par les principes suivants qui pourraient également s'appliquer à l'industrie minière:

- L'être humain au centre des préoccupations.
- Un état démocratique et compétent.
- Développement durable.
- Marchés productifs et équitables.
- Règles justes.
- La mondialisation avec solidarité.
- Plus de responsabilités aux gens.
- Partenariats plus approfondis.

- Une ONU efficace.

---

<sup>1</sup> Trésor ou ennuis? Industrie minière et développement. Société financière internationale et Banque mondiale, Washington DC (2002)

<sup>2</sup> La commission était co-présidée par 2 chefs d'état en exercice (de Finlande et de Tanzanie) et était composée de représentants de syndicats, d'employeurs et de gouvernements, sous les auspices de l'OIT. Le rapport est disponible sur le site <http://www.ilo.org/public/english/airglobalization/index.htm> et aussi en espagnol, russe, arabe, français, allemand, chinois et italien.

***SECTION UN: Un aperçu économique de l'industrie minière aujourd'hui***

---

## 1.1 Accroissement de l'offre et de la demande

La production minière mondiale est estimée à approximativement 315 milliards de dollars américains. L'industrie jouit actuellement d'une production et d'une consommation record de produits issus de minerais, principalement dans le Sud-Est asiatique, ce qui prouve que la croissance économique et l'industrialisation ne sont pas possibles sans les métaux.

La production et la consommation d'or, de cuivre, de zinc, de nickel et de minerai de fer sont en pleine expansion. Ensemble, elles représentent approximativement 60% de la production de minerais non combustibles. En 2004, le prix de ces métaux a atteint des prix record. Par conséquent, nous assistons à un accroissement des investissements d'exploration et plus particulièrement parmi les exploitants mineurs et davantage d'exploitation des gisements de minerais à faible teneur pour rencontrer la demande. Selon le Metals Economics Group, les dépenses des entreprises mineures devraient atteindre plus d'1 milliard de dollars, soit près du double de l'année précédente.<sup>1</sup>

D'un point de vue investissement dans le secteur des mines, l'Australie, le Canada, le Chili, l'Afrique du Sud et le Brésil constituent le top 5 des destinations dans le monde. L'accroissement des activités d'exploration en 2004 indique que le secteur se porte bien. L'or est toujours en tête des investissements, suivi du cuivre et du nickel. La majorité des investissements pour les projets brownfield et greenfield va à l'Amérique latine.

**Tableau 1. Investissements dans l'industrie minière par région, 2003<sup>2</sup>**

	Investissement prévu		Exploration
	Milliards de \$ américains	%	%
<b>Amérique latine</b>	25	30	24
<b>Océanie</b>	17	21	16
<b>Afrique</b>	13	15	17
<b>Amérique du Nord</b>	12	15	29
<b>Asie</b>	11	14	7
<b>Europe</b>	4	5	7
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Le nombre de mines de métaux dans le monde est d'environ 2500. Le nombre d'entreprises enregistrées n'est pas connu. Le nombre d'entreprises produisant de l'or, du cuivre et du minerai de fer (en Occident) s'élève à 385 bien qu'il soit toujours difficile d'être précis en raison des activités des nombreuses petites firmes du secteur des mines d'or.

**Tableau 2. Production mondiale de l'industrie minière en 2000 en millions de tonnes (Mt)<sup>3</sup>**

<b>Charbon</b>	4.400
<b>Métaux ferreux</b>	600
<b>Métaux non-ferreux</b>	185
<b>Métaux précieux</b>	20
<b>Minerais industriels</b>	545
<b>Total</b>	<b>5.750</b>

Les mines de métal d'une certaine ampleur sont présentes dans quelque 75 à 100 pays. Plus de 4.100 Mt de minerai d'origine métallique sont extraits chaque année. Mais de ces activités, 80% proviennent des pays les plus importants (en terme quantités de minerai produites):

1. Etats-Unis
2. Chili
3. Chine
4. Australie
5. Brésil
6. Afrique du Sud
7. Russie
8. Canada
9. Pérou
10. Ukraine

## 1.2 Renforcement mondial

Les sociétés du secteur des mines se sont positionnées au cours de ces dernières années afin de répondre à la demande en accroissant leur capacité. On estime que plus de 80 milliards de \$ américains ont été consacrés durant ces 4 dernières années à la consolidation de l'industrie minière mondiale par des fusions et rachats.

La plupart de ces fusions et rachats se sont déroulés de commun accord. La montée mondiale des fusions et rachats n'a toutefois pas affecté la structure générale de l'industrie autant qu'attendu. Les grandes entreprises du secteur minier deviennent tout simplement plus grandes encore. En février 2002, Newmont a acquis Normandy, battant les offres d'AngloGold, ce qui permit à Newmont de devenir la plus importante productrice d'or. AngloGold, en réponse, entama des négociations de fusion avec la firme ghanéenne Ashanti Goldfields et, après l'accord définitif du gouvernement ghanéen, une nouvelle puissante firme africaine fut créée : AngloGold Ashanti. Harmony a fait une offre assez "hostile" en vue de reprendre Goldfields, tandis que cette dernière tente de fusionner avec la firme canadienne IAMGold. Norisk a récemment acquis les parts d'Anglo dans Goldfields. Il s'agit là d'une consolidation du secteur morcelé de l'or. La fusion BHP-Billiton a abouti sur la création de la firme de minerais la plus diversifiée au monde. Le tableau ci-dessous, publié récemment dans la presse du groupe « matières premières » nous donne une estimation de la nouvelle répartition à la fin de 2003.<sup>4</sup>

**Tableau 3. Entreprises de l'industrie minière les plus importantes en 2003**

	Entreprise	Position 2001	Pays	Part de la production minière mondiale (%)	Travailleurs	Pays
1	Anglo American plc	1	RU/Afr.S	6,7	165 000 <sup>5</sup>	55
2	BHP Billiton Group	3	RU/AUS	3,9	65 000	15
3	Rio Tinto	2	AUS	3,8	60 000	20
4	Norilsk Nickel	5	Russie	3,1	63 500	8 <sup>6</sup>
5	CVRD	4	Brésil	2,9	14 289	12
6	Codelco	6	Chili	2,1	34 609 <sup>7</sup>	1
7	Newmont	8	Etats-Unis	2,0	26 119 <sup>8</sup>	11
8	Noranda	14	Etats-Unis	1,4	15 000	8
9	Barrick	19	Canada	1,3	4 675	7
10	Phelps Dodge	13	Etats-Unis	1,3	14 000	28

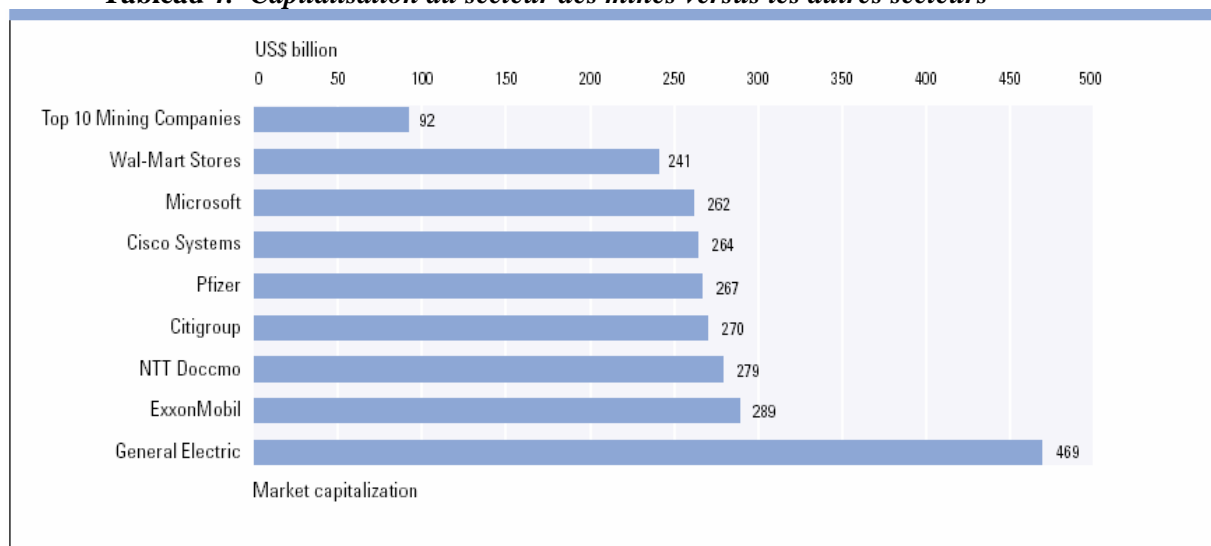
Bien qu'elle ait cédé plusieurs mines d'or en Afrique du Sud, la firme Anglo American occupe encore la place la plus importante qu'elle détient depuis 25 ans. L'ascension de Barrick et Newmont a été endiguée par les acquisitions de respectivement Homestake et Normandy. La demande en cuivre a permis à Noranda et Phelps Dodge d'accéder au top 10.

Les principaux producteurs de métaux d'Inde, du Japon et de Chine investissent également dans les mines australiennes, chiliennes, péruviennes et zambiennes afin de pouvoir répondre à long terme à la demande de l'industrie locale.

### 1.3 Industrie minière d'envergure mais comparativement petite?

Dans le contexte mondial, "l'importante industrie minière" est relativement petite si on la compare à d'autres acteurs mondiaux comme Microsoft, ExxonMobil et General Electric. Ceci est lié à la structure morcelée de l'industrie minière, ce qui est très différent dans une compagnie pétrolière qui est impliquée à la fois en amont et en aval - de l'exploration, l'extraction, la production et la transformation, la distribution aux stations-service. La propriété et le contrôle des différentes étapes : exploration, extraction, fonte, fabrication, commercialisation et recyclage sont morcelés, ce qui aboutit à une vision cohérente et consolidée. Les grands producteurs de minerai de fer appartiennent au secteur des mines et non au secteur sidérurgique. Iscor, un fabricant de produits miniers et sidérurgiques anciennement propriété de l'état sud-africain, a récemment scindé ses activités de l'industrie minière et sidérurgique.

**Tableau 4: Capitalisation du secteur des mines versus les autres secteurs**



Source: *Breaking New Ground, rapport du projet MMSD*

### 1.4 L'avenir, c'est le charbon

Il y a à peine quelques années, le charbon était considéré comme l'énergie oubliée aux dépens du pétrole et du gaz. Le charbon reste une source d'énergie vitale au niveau mondial. Il est bon marché, abondant, différent du point de vue géographique, aisément stockable et transportable. Le prix du baril de pétrole dépasse les 50 \$ américains, ce qui met fin au bas prix de 10 \$ américains par baril. Les analystes du secteur pétrolier disent que nous avons atteint l'ère du «pic pétrolier» étant donné que les réserves de pétrole seront épuisées vers 2050. Des stocks d'énergie adéquats sont indispensables pour que les pays du monde puissent subvenir aux besoins de base en énergie de leurs citoyens et poursuivre leur développement économique et industriel. Avec la hausse du prix du pétrole, des pays ont cherché une énergie alternative, vu l'urgence de garantir les stocks.

Au cours de ces trois dernières années, le prix du coke est passé de 70 \$ pour atteindre les 450 \$ cette année. Depuis, le prix s'est stabilisé à 250-300 \$ la tonne. Le charbon a fait sa réapparition aux Etats-Unis au milieu des désillusions par rapport au gaz et les attentes d'une forte demande soutenue émanant des pays en voie de développement rapide comme la Chine

et l'Inde. La création de quelque 92 charbonnages, représentant 69 milliards de \$ d'investissement, est prévue pour les quelques prochaines années.

L'industrie mondiale du charbon a connu une restructuration importante et pénible dans le passé. L'implication de firmes étrangères dans des entreprises nationales s'est accrue. Rio Tinto, Anglo-American et Rheinbraun ont fait d'importantes acquisitions. Quatre tendances indiquent qu'une plus grande consolidation mondiale et l'apparition de sociétés ayant un impact mondial sur l'industrie verront bientôt le jour.

Ces tendances sont les suivantes:

- l'augmentation des exportations de charbon;
- les privatisations d'entreprises du charbon appartenant à l'état prévues;
- l'entrée de sociétés étrangères dans des entreprises jadis nationales; et
- la consolidation de la propriété et du contrôle mondial du charbon.

La taille et la diversité du commerce international du charbon sont uniques. Les plus grands producteurs de charbon sont la Chine et les Etats-Unis. Cependant, les plus grands producteurs ne sont pas nécessairement les plus grands exportateurs. L'Australie est le plus grand exportateur de charbon au monde. D'autres exportateurs importants sont les Etats-Unis qui ont exporté dans plus de 29 pays, et l'Afrique du Sud. Pour certains pays, comme l'Australie et la Colombie, les exportations de charbon sont bien plus importants pour l'économie nationale que la consommation nationale de leur charbon. D'un autre côté, les principaux producteurs, la Chine, les Etats-Unis et l'Inde importent également du charbon pour des raisons de qualité et de logistique.

Seule une petite partie de la production mondiale totale est exportée, le volume du commerce du charbon s'accroît cependant d'année en année. En Europe occidentale, certains pays possédant auparavant suffisamment de charbon ont commencé à en importer d'Europe de l'Est. Des normes environnementales plus strictes et le protocole de Kyoto visant à limiter l'émission de gaz à effet de serre privilégient d'autres produits pétroliers comme le gaz naturel qui connaît un essor rapide.

Le tableau ci-dessous, cité dans le "Petroleum Economist" a illustré la demande accrue en charbon:

**Tableau 5: Exportations mondiales en millions de tonnes**

	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Evolution (%)</b>
<b>Australie</b>	86,6	100,0	104,0	4
<b>Etats-Unis</b>	20,8	18,1	21,0	16
<b>Afrique du Sud</b>	65,0	67,0	69,0	3
<b>Indonésie</b>	63,0	71,0	86,0	21,1
<b>Pologne</b>	19,0	19,0	18,0	-5,3
<b>Chine</b>	71,6	73,0	80,0	9,6
<b>Colombie</b>	37,0	32,0	42,0	31,3
<b>Russie</b>	29,0	33,0	37,0	12,1

**Tableau 6: Importations mondiales en millions de tonnes**

	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Evolution (%)</b>
<b>Japon</b>	92	94	103	9,6
<b>Reste du monde</b>	349	352	365	3,7

Le charbon produit 55% de l'électricité aux Etats-Unis, 70% en Inde et en Chine – les trois pays les plus peuplés au monde. Plus de la moitié de l'ensemble de la production mondiale de charbon fournit actuellement environ 37% de l'électricité mondiale. De nombreux pays dépendent fortement du charbon pour l'électricité, il s'agit de : l'Allemagne (50%), la Pologne (96%), l'Afrique du Sud (90%), l'Australie (86%), la Chine (81%), l'Inde (75%), la République Tchèque (74%), la Grèce (70%), le Danemark (59%), et les Etats-Unis (56%). L'augmentation de la demande en énergie dépendra de plus en plus des ressources en charbon dans le monde. On estime qu'avec les niveaux actuels de production et de consommation, les réserves en charbon dureront environ 200 ans.

BP, dans sa 53<sup>ème</sup> édition de son étude "Statistical Review of World Energy" (statistiques en matière d'énergie mondiale) publiée en juin 2004, a révélé que pour la deuxième année consécutive, le charbon était la source d'énergie la plus prospère du monde, avec une croissance de près de 7%. Tandis que la consommation était fortement influencée par l'Asie du Sud Est, la demande en charbon était également importante dans d'autres parties du monde.

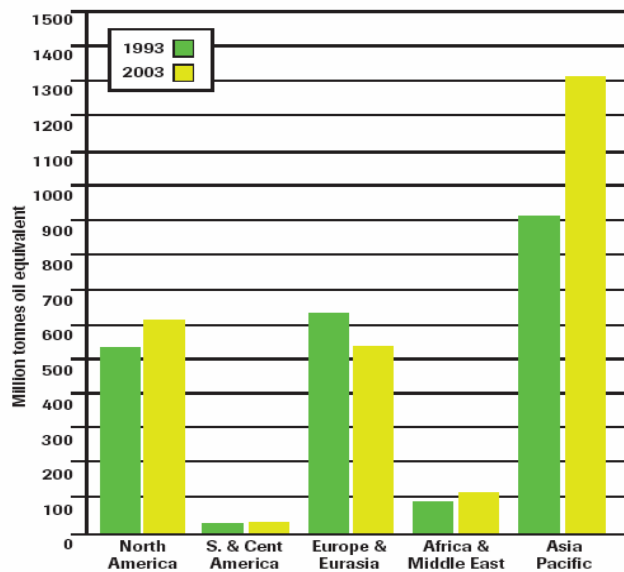
Le développement et la modernisation de tout pays reposent sur la disponibilité en énergie industrielle, en électricité et une amélioration des moyens de transport. L'accroissement des besoins en énergie dépendra de plus en plus des ressources en charbon dans le monde. Quoiqu'il en soit, au cours de ces dernières décennies, la préservation de l'environnement occupe une place de plus en plus importante.

## **1.5 Chine**

L'industrie chinoise s'accroît non seulement pour répondre aux exportations mais aussi pour répondre à la demande des classes moyennes. Approximativement 20% du gros électroménager, comme les cuisinières, les frigidaires et les fours à micro-ondes sont produits dans ce pays. La production des biens de consommation de haute technologie comme les téléviseurs, les lecteurs de DVD et maintenant aussi les voitures est à la hausse. La Chine est devenue le centre de production du monde et son voisin, l'Inde s'en rapproche rapidement.

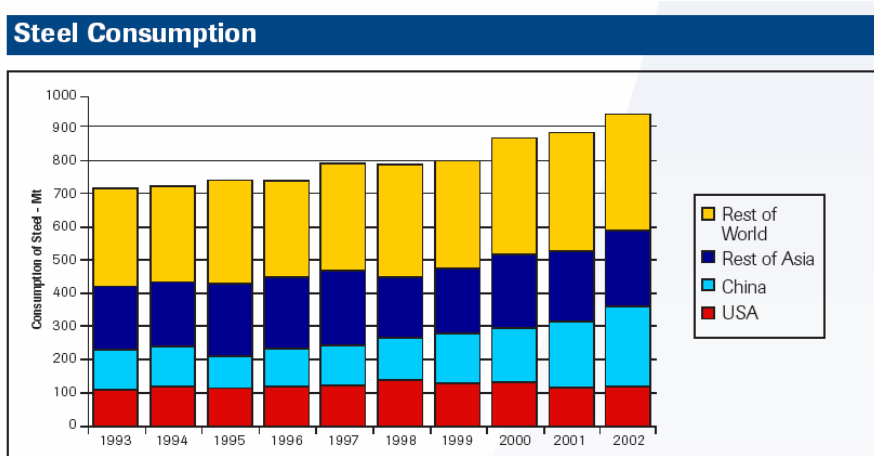
Le charbon est l'élément moteur de la Chine. Le pays est le principal producteur de charbon du monde avec une production de 1,9 milliards de tonnes cette année, ce qui représente un accroissement de 10% par rapport à l'année dernière. Près de 75% de la capacité de 400.000 mégawatts du pays proviennent de la combustion du charbon, ce qui la place en 2<sup>ème</sup> place après les Etats-Unis. Pour répondre aux besoins croissants de la population, la Chine a arrêté ses exportations de charbon tout en étudiant de nouvelles sources d'énergie pétrolière. L'état a récemment signé un accord avec SASOL, une société sud-africaine spécialisée dans l'énergie et les produits chimiques, pour la création de deux implantations transformatrices du charbon en combustible liquide en Chine. Ces sites, dont le coût est de 3 milliards de \$ chacune, produiront 60 millions de tonnes de combustible liquide (440 millions de barils) par an. Etant donné que la Chine a importé l'an dernier 100 millions de tonnes de pétrole, ces implantations permettraient à la Chine de contrôler sa situation nationale en matière d'énergie, bien que les besoins de la population soient sans cesse croissants.

**Tableau 7: Consommation de charbon à l'échelle régionale – 1993 & 2003<sup>9</sup>**



La production mondiale d'acier dépend du charbon. Approximativement 66% de l'ensemble de la production d'acier dépend du charbon. La Chine est également le plus grand producteur et consommateur d'acier, remplaçant les Etats-Unis. Les jeux olympiques de Beijing en 2008 accroîtront sans aucun doute la demande en minerais.

**Tableau 8: Consommation d'acier à l'échelle mondiale**



L'industrie sidérurgique allemande mène une campagne pour persuader le gouvernement de relancer l'industrie houillère du pays, estimée comme peu rentable et vouée au déclin au cours de la prochaine décennie. Cette offensive a pour toile de fond une montée des prix des matières premières à l'échelle internationale, poussée par une forte demande de la part de la Chine et au milieu de protestations de la part du public et des politiques nationaux face à l'expectative d'augmentation des prix par les entreprises allemandes productrices d'énergie. Les réserves de l'Allemagne en charbon de bonne qualité se montent à 1 milliards de tonnes. L'Allemagne a été particulièrement touchée par l'augmentation brutale du prix du coke, un produit obtenu à partir du charbon utilisé dans les hauts fourneaux en sidérurgie.

Enfin, une pensée pour les mines d'uranium. Dans le monde, il y a 438 centrales nucléaires en activité. La construction de 30 autres sites a même été approuvée ou planifiée. La moitié de celles-ci seraient construites en Chine ou en Inde. L'énergie nucléaire, contrairement au

charbon, n'est en grande partie pas visée par le protocole de Kyoto, vue les faibles émissions de bioxyde de carbone. Il s'agit d'un secteur fortement réglementé et les décharges sont supervisées au niveau international. La demande d'un air non pollué fera que l'énergie nucléaire occupera une place vitale dans le scénario de l'énergie future, indiquant une croissance dans ce secteur.

---

<sup>1</sup> Journal des Mines, Londres, 1<sup>er</sup> Octobre 2004

<sup>2</sup> Groupe économique sur les minerais et métaux bruts. 2443

<sup>3</sup> L Weber, "Tendances récentes dans l'industrie minière mondiale – Quo Vadis?" Editeurs AK Ghose and LK Bose, New Delhi 2003

<sup>4</sup> Communiqué de presse du Groupe des minerais bruts, 11 octobre 2004

<sup>5</sup> Comprend 30.000 intérimaires – source : site Internet de la compagnie

<sup>6</sup> Comprend les opérations de Goldfields en Afrique du Sud, au Ghana, au Pérou et en Australie, rapport annuel de 2003

<sup>7</sup> Comprend 17.614 intérimaires - source : site Internet de la compagnie

<sup>8</sup> Comprend 12.664 intérimaires - source : site Internet de la compagnie

<sup>9</sup> L'énergie en point de mire – Revue statistique de BP sur l'énergie mondiale, juin 2004

***SECTION DEUX: Les politiques de l'industrie minière***

---

## 2.1 L'impact de l'investissement direct étranger (IDE)

La majorité des pays miniers continuent compter sur l'IDE pour financer leur industrie d'extraction. Les conditions d'octroi de tels financements sont régies par les règles du Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, incluant la privatisation de gisements de minerais contrôlés par l'état, les entreprises publiques et des changements d'envergure pour créer un climat soi-disant « accueillant pour les investisseurs ». Dans un écrit récent, Oxfam USA a déclaré, en référence à un rapport de l'ONU que

*“L'investissement direct étranger occupe une place tellement importante dans les stratégies du développement mondial qu'il a remplacé l'aide venue de l'étranger en tant que source de capital externe pour bon nombre de pays en voie de développement. Actuellement, l'IDE représente environ 60% du flux international de capitaux vers les pays en voie de développement chaque année, c'est-à-dire 10 fois plus que l'aide officielle au développement.”<sup>1</sup>*

Pour des raisons historiques, de nombreux pays sont souvent mal équipés face aux nouvelles exigences des institutions financières internationales et aux sociétés désireuses de s'implanter chez eux. Ces problèmes sont entre autres :

- l'absence de propres réglementations et codes compréhensifs en matière d'industrie minière;
- des normes sociales et environnementales inadéquates ou, là où elles existent, des agences sous-financées pour les faire appliquer;
- l'absence d'expertise technique près de la mine;
- le manque de technologie;
- des installations et une infrastructure modernes pour expatrier les directeurs, etc.

L'aide technique qui accompagne ce genre d'investissement comprend le changement des lois en matière d'impôts, des institutions publiques qui régulent entre autres l'industrie et la dérégulation du marché du travail. Les investisseurs espèrent de bons bénéfices et c'est pourquoi ils sont attirés par des destinations où les salaires sont bas, où il y a moins de contrôles en matière de réglementation et dans lesquels le gouvernement est faible. Même les pays industrialisés comme par exemple le Canada, l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Australie où les salaires sont plus élevés dans le secteur des mines, où des normes sociales et environnementales sont en place et où le gouvernement est puissant, ne sont pas à l'abri des préceptes du résultat financier de la société.

## 2.2 Scénario “l'industrie minière , c'est mauvais”

Alors qu'il est historiquement prouvé que les *points névralgiques du secteur des mines* existent principalement dans l'hémisphère sud, où des problèmes d'ordre social ou environnemental persistent, les pays de l'hémisphère nord ne sont pas à l'abri. Il existe plusieurs zones de conflit au Pérou (Yanacocha), en Roumanie, en Indonésie (Kelian/Grasberg), aux Philippines (Didipio), en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Tolukama), en Colombie (Drummond) et en Bolivie entre autres.

Au cours de l'Initiative Minière Mondiale de la Banque Mondiale, différents cas qui mettaient en exergue des conflits actuels ont été cités. Leurs principales causes peuvent être classées comme suit :

- infractions et violations des droits syndicaux et des droits de l'homme;
- faibles normes de sécurité et environnementales;
- salaires impayés;
- non respect des conventions et traités internationaux;

- projets d'implantation mal conçus;
- droits du sol et accès aux ressources naturelles telles que l'eau ;
- destruction des cultures populaires et du mode de vie;
- manque de transparence et pratiques des communautés locales menant à des pratiques de corruption;
- faible gestion et partage des revenus de la mine avec les communautés concernées;
- promesses non tenues par les gouvernements et les sociétés;
- l'impact de l'industrie minière sur la biodiversité de haut niveau, les zones protégées et les sites culturels;
- l'utilisation de décharges de cyanure et de déchets des mines entraînant une pollution des nappes aquifères et affectant la santé publique ;
- l'utilisation de la sécurité publique et privée pour mettre fin à l'opposition légitime aux pratiques dangereuses.

Ces cas donnent bien entendu une mauvaise image de l'industrie. En dépit de la nature mondiale de l'industrie, il existe un réel manque d'implication d'entreprises citoyennes au plan mondial pour montrer l'exemple. Tandis que de nombreuses sociétés ont de bonnes politiques, la mise en application est à nouveau souvent à charge de la direction locale. Les conflits importants sont souvent à régler par les belligérants locaux. L'inconvénient de cette approche est que les bonnes pratiques, là où elles existent, sont obscurcies par l'image négative générale de l'industrie minière. Les millions de \$ dépensés chaque année pour l'image de l'industrie minière n'ont donc aucun effet du point de vue de la perspective industrielle en général.

D'un autre côté, les gouvernements ont procédé à d'importantes réformes de leurs politiques de l'industrie minière. Au cours de ces 10 dernières années, quelque 90 pays<sup>2</sup> ont soit introduit de nouvelles réglementations, amendé les lois existantes ou en préparé de nouvelles. Deux tendances existent : « la mine, c'est bien » ou « la mine, c'est mauvais ». Cela peut être partiellement dû à la façon dont la bonne politique est appliquée et si les syndicats et autorités locaux sont considérés comme des parties prenantes pouvant contribuer de manière positive à l'industrie minière et autres matières tournant autour du résultat financier. Dans l'industrie minière, le scénario « la mine, c'est mauvais » c'est que la richesse minière de la nation est là pour être pillée.

### **2.3 Scénario "l'industrie minière, c'est bien"**

Dans ce scénario, la richesse en minéraux constitue un avoir national et sert à promouvoir une plus grande croissance socio-économique. Les gisements de minerais sont un avoir en diminution. Le rôle principal des gouvernements en tant que gardiens de la croissance du secteur minier du pays, peut être défini dans les grandes lignes comme suit:

- s'assurer que le pays tout entier tire profit de l'industrie minière;
- agir comme des législateurs et régulateurs;
- garantir la transparence dans le secteur;
- attirer les investissements;
- protéger les droits et le bien-être des travailleurs et communautés dépendant de l'industrie minière;
- impliquer les syndicats et les organisations communautaires dans le développement et l'application politiques.

Dans ce contexte, les gouvernements ont un rôle actif à jouer dans la promotion et le respect d'une bonne politique et de bonnes pratiques dans l'industrie minière. De nombreux pays ayant des réserves importantes de pétrole, de gaz et de minerais ont instauré des systèmes

reconnus dont les fonds servent à la société en général. En plus d'une réforme fiscale, plusieurs pays d'Amérique Latine et d'Afrique comme le Mali, le Ghana, l'Afrique du Sud, le Pérou et le Chili ont également introduit un système de redevances de l'industrie minière basées sur les bénéfices ou revenus. Il ne fait aucun doute que l'introduction de ces redevances a rencontré, comme l'on pouvait s'y attendre, l'opposition des compagnies minières elles-mêmes. Les travailleurs et les communautés du secteur des mines touchées de ces pays soutiennent de telles mesures visant des projets de développement socio-économique.

La commission chilienne du cuivre, dirigée par l'état, estime que les 10 plus grands producteurs du pays, comprenant des mines appartenant aux compagnies Anglo American et Phelps Dodge, ont payé 1,8 milliards de \$ de taxes en onze ans alors qu'elles ont exporté pour 43 milliards de \$ depuis 1990. Les multinationales ont produit environ 69% du cuivre du pays l'an dernier, tandis que Codelco, société gouvernementale, le plus important producteur de cuivre, a produit le reste. Codelco soutient le gouvernement en ce qui concerne les bénéfices issus des richesses minérales alors que des sociétés s'en vont sans « déboursé un centime ». Les sociétés se plaindront mais les réserves importantes de cuivre du Chili et les taxes comparativement peu élevées devraient les décourager à quitter le pays.

#### **2.4 Changement radical en Afrique du Sud**

Le changement le plus révolutionnaire de ces dernières années de l'industrie minière s'est peut-être produit en Afrique du Sud, suivant les conseils du nouveau gouvernement démocratique. L'industrie minière a été le casse-tête de l'industrialisation de l'Afrique du Sud depuis plus d'un siècle. Sous le régime colonial, suivi ensuite par plusieurs régimes d'apartheid, l'industrie minière était un microcosme de la société sud-africaine. En dépit de l'isolement et des sanctions politiques, l'industrie minière était très importante comparativement à d'autres pays. Les sociétés minières sud-africaines sont des leaders dans plusieurs secteurs de l'industrie des mines. Anglo American conserve sa place de 1<sup>er</sup> producteur qu'il occupe depuis 30 ans. Plusieurs compagnies minières importantes ont aussi transféré leur principale cotation en bourse à Londres et New York. Avec la démocratie, les compagnies minières pourraient être compétitives sur le marché mondial et exploiter leur nouvelle liberté après des décennies d'isolement. Après que les sociétés minières sud-africaines se soient étendues à l'étranger, le besoin d'une réforme nationale fondamentale était inévitable.

Depuis l'installation d'un gouvernement démocratique en 1994, une série de lois a été introduite à la suite de négociations tripartites et adoptées par le nouveau parlement, notamment en matière de santé et sécurité, de gestion de l'environnement, d'éducation et de formation, d'emploi et de propriété ainsi que de contrôle. Ces réformes ont été étayées par la vision du nouveau gouvernement d'une société non raciste et non sexiste et une industrie qui reflétait cette vision. Jusqu'ici, la meilleure façon de décrire l'industrie serait au moyen de l'extrait suivant émanant d'une proposition faite par le NUM à la commission parlementaire des mines et de l'énergie :

*“L'Afrique du Sud est dotée de ressources en minerais, parmi lesquelles les plus importantes réserves d'or, de platine, de chrome et de charbon. Les activités minières ont débuté en Afrique du Sud il y a plus de 100 ans dans tous les produits miniers et plus particulièrement l'or, les diamants, le cuivre, le charbon, etc. L'industrie minière a rapporté pendant ces années des milliards de rands.*

*En dépit de ces richesses et de l'augmentation des bénéfices, la majorité des Sud-africains vivent encore dans la pauvreté. En outre, les activités minières ont été exclusivement réservées à une*

*minorité de Sud-africains. Les noirs n'avaient accès qu'à des emplois et conditions de vie très durs. La législation actuelle en matière d'industrie minière n'offre pas la possibilité de participation dans l'industrie à la plupart des Sud-africains. Ce phénomène est accentué par le règlement de propriété des droits miniers aux mains de quelques-uns. Le caractère monopolistique de l'industrie minière se perpétue avec une poignée de conglomérats dominant le secteur »<sup>3</sup>*

Le premier pas vers une nouvelle politique et une avancée importante de l'histoire de la mine a été l'adoption de la loi Mineral and Petroleum Resources Development Act, avec notamment les clauses suivantes:

- reconnaissance de la souveraineté de l'état sur les ressources minières et application du protectionnisme de l'état ;
- promotion du même accès à tous les citoyens et accroissement des chances des personnes ayant été victimes de discrimination dans le passé ;
- défense de l'emploi et du bien-être social pour tous ;
- défense d'une industrie sans racisme ;
- acceptation des royalties de l'état provenant de l'industrie minière
- 

Pour rendre effectif le paiement de royalties pour l'extraction de ressources non renouvelables, un projet de loi fait l'objet de discussions. Une charte sur l'industrie minière ayant fait l'objet de négociations tripartites a été récemment adoptée. La Charte a pour dynamique centrale l'amélioration des conditions des personnes historiquement désavantagées<sup>4</sup> y compris les femmes aussi bien du point de vue de l'emploi que des biens possédés. Elle fixe des objectifs clairs. Tant les employeurs, par sa Chambres des Mines, que les travailleurs, par le Syndicats des Mines NUM ont grandement contribué à ces réformes.

Récemment, le Zimbabwe, dont le secteur des mines est important et possédant une source importante de gains en devises étrangères, a introduit des règlements économiques d'affranchissement des noirs visant à accroître la propriété de jusqu'à 30% sur une période de 10 ans.

## **2.5 Sociétés multinationales de l'industrie minière et politique sociale**

Tout au long de l'histoire, et particulièrement dans les années 70, le rôle et le comportement des multinationales ont fait partie des sujets abordés par les défenseurs des droits de l'homme. La responsabilité sociale des sociétés devint le mot à la mode au sein des entreprises, de certains gouvernements et de la société civile. Aujourd'hui, le terme « responsabilité sociale » est au menu.

Il existe déjà plusieurs moyens disponibles pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et les droits syndicaux, c.-à-d. sur le lieu de travail, dans l'entreprise, aux niveaux national et international. Cependant, bon nombre de ces principes nécessitent un engagement volontaire pour une mise en application. Les codes volontaires reposent sur le sens des valeurs des entreprises et une sorte de « charité » pour leur efficacité. Ils sont considérés comme des « lois douces ». Il n'y a pas véritablement de sanctions en cas de non-conformité. Les syndicats et la société civile doivent sans cesse se battre pour que ces principes soient respectés. Plusieurs moyens existent pour cela.

Comme nous le verrons, à l'échelle mondiale, les codes de conduite, les conventions internationales sont des approches volontaires exigeant une réglementation propre aux états et sociétés. Il y a peu de responsabilité de la part des nations ou des sociétés pour mettre en application les normes décidées au niveau international. Mais la législation internationale n'est pas statique. La communauté internationale croit de plus en plus que les initiatives

volontaires en elles ne suffisent pas. Au cours de ces 50 dernières années, l'ONU et ses organismes, par exemple l'OIT, ont rédigé de nombreuses réglementations internationales pour la protection des droits de l'homme. Bien que visant à l'origine l'obligation des états, de telles réglementations fournissent une base claire pour l'accroissement des obligations des entreprises. C'est le rôle principal des états de protéger les droits de l'homme et pour cela, de s'assurer que le secteur privé les respecte. Une législation internationale uniforme peut obliger les sociétés à les mettre en application lorsque les états en sont incapables ou ne veulent pas le faire.

Les normes minimales sont en général le fondement sur lequel les entreprises, les organisations et les sociétés construisent et améliorent les conditions de travail et la vie en communauté des populations. L'ICEM pense que les normes du monde du travail ne constituent pas un obstacle mais bien une condition préalable à un développement social et économique important, équilibré et soutenu. Dans le contexte d'un système de commerce international mondialisé, les occasions n'ont jamais été aussi bonnes pour les entreprises commerciales. On nous en rappelle constamment les avantages. Cependant, vu l'impact négatif que la mondialisation a eu sur les travailleurs et les communautés, il n'est pas étonnant que les sociétés mondiales fassent de plus en plus pression pour obtenir une « licence sociale » pour pouvoir exploiter.

Il existe plusieurs traités et accords internationaux bien connus reprenant une série de droits politiques, économiques et sociaux que les gouvernements et les employeurs doivent respecter. Parmi ceux-ci:

- La Déclaration universelle des Droits de l'Homme
- Core Labour Standards de l'OIT
- La convention 176 de l'OIT relative à la santé et à la sécurité dans les mines
- La convention 169 de l'OIT sur les peuples autochtones et tribaux
- La déclaration tripartite de principe de l'OIT sur les multinationales et la politique sociale
- Les lignes directrices de l'OCDE pour les multinationales, liant les gouvernements
- La convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption des fonctionnaires étrangers
- Les normes internationales ISO 14001 de l'organisation sur la gestion de l'environnement
- Les principes volontaires du Royaume-Uni et des Etats-Unis sur la sécurité et les droits de l'homme
- L'initiative "Global Compact" du Secrétaire général des Nations Unies
- L'initiative d'un rapport mondial
- Divers sites faisant partie du patrimoine

## **2.6 Poursuite des accords mondiaux avec les multinationales**

L'ICEM, lors de son 2<sup>ème</sup> Congrès mondial en Afrique du Sud en 1999, a adopté comme stratégie de poursuivre, avec des multinationales, des accords mondiaux ayant comme points de départ ces conventions de l'OIT et d'autres principes « de meilleures pratiques ». Cette approche a été débattue et expliquée plus en détails lors du 3<sup>ème</sup> Congrès mondial de Stavanger en 2003. De tels accords fournissent un moyen pratique pour une approche bilatérale visant à mettre en vigueur et contrôler l'application de ces normes. Ces accords ne sont pas destinés à remplacer les négociations collectives de nos affiliés mais à étendre et renforcer le travail des affiliés de l'ICEM pour organiser et améliorer les relations industrielles et les conditions de travail dans les multinationales.

Le point de départ de tels accords mondiaux est l'accord de l'entreprise d'appliquer les conventions de base de l'OIT: sur les droits syndicaux fondamentaux ; sur la syndicalisation et les négociations collectives ; contre le travail des enfants, contre le travail obligatoire ou forcé ; sur une égalité des chances et de traitement en matière d'emploi ; sur le paiement juste des salaires et bénéfices suivant des bonnes normes industrielles ; recours à des entrepreneurs et santé et sécurité.

Les entreprises signant de tels accords s'engagent et l'on exige d'elles que leurs projets internationaux, même si la législation locale ne les y oblige pas, respectent de telles normes strictes. Elles permettent également aux travailleurs de contrôler les pratiques des sociétés et de rectifier les abus. Cela requiert que les travailleurs (et bien sûr les managers) couverts par de tels accords soient formés dans les termes de l'accord et sur la façon de les faire respecter. Les violations peuvent être abordées par les affiliés de l'ICEM individuellement ou via l'équipe qui s'est engagée. Une réunion annuelle de révision a lieu pour analyser les progrès et pour débattre des questions générales ayant trait aux performances industrielles et financières de l'entreprise.

A ce jour, nous avons 9 accords, dont deux dans le secteur des mines: AngloGold (Afrique du Sud) et RAG International (Allemagne). Rio Tinto s'est donc fortement opposé à nos efforts vers un accord mondial. Pour plus d'informations consultez notre site:

<http://www.icem.org/agreements/agrindexfr.html>.

---

<sup>1</sup> Le rapport de la CNUCED sur les pays le moins développés, 2002, Nations Unies, New York

<sup>2</sup> Une politique minière nationale comme outil régulateur. JM Otto (1997)

<sup>3</sup> Conclusions communes de la NUM et de Cosatu sur le projet de loi en matière de développement minier (2000). L'Acte sur le développement des ressources minières et pétrolières, 2004, a remplacé ce projet de loi.

<sup>4</sup> Historiquement désavantagé fait référence à toute personne, catégorie de personnes ou communauté désavantagés par un discrimination injustes avant la mise en application de la nouvelle Constitution d'Afrique du Sud en 1993.

***SECTION TROIS: Profil social de l'industrie minière à l'échelle mondiale***

---

### **3.1 Un emploi décent – une vision de valeur pour tous**

*“Le rôle principal de l’OIT aujourd’hui est de promouvoir les occasions d’obtention d’un emploi décent et productif pour les femmes et les hommes, en toute liberté, équité, sécurité et dignité humaine.” – Directeur général de l’OIT Juan Somavia*

Un emploi décent résume les aspirations des mineurs dans leur vie quotidienne. Cela implique un emploi qui soit productif, un salaire décent, la sécurité de l’emploi, une protection sociale pour leurs familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d’intégration sociale, la liberté pour les personnes d’exprimer leurs inquiétudes, syndiquer et participer aux décisions concernant leurs vies. L’égalité en matière d’occasions et de salaire pour toutes les femmes et tous les hommes est fondamentale. Garantir un emploi décent et productif pour les hommes et les femmes, dans la liberté, l’équité, la sécurité et la dignité humaine, constitue un antidote puissant contre les tensions, l’agitation sociale, l’instabilité et les conflits.

C’est le fondement de la construction de la paix et de la sécurité. Cela comprend des droits d’action fondamentaux permettant aux personnes de développer et de mettre en valeur leurs capacités en matière de productivité, de sortir de la pauvreté et d’aider leurs familles et communautés à faire de même. Un emploi décent procure un revenu mais aussi de la dignité, de la satisfaction personnelle, de la confiance, un avenir, la sensation d’appartenir à une communauté et la volonté d’investir dans sa stabilité et son développement. C’est donc fondamental pour limiter le risque de conflits, limiter leur gravité quand ils se produisent et aider à les résoudre, aider à la réconciliation et la reconstruction.

Mais les bons emplois n’arrivent pas comme ça ; il faut faire des efforts conscients pour investir dans ce but. Les compagnies ont un rôle important à jouer. Un emploi décent, ce thème devrait être au centre des stratégies mondiales, nationales et locales vers un progrès économique et social. Il est essentiel de s’efforcer de réduire la pauvreté et de mettre en œuvre les moyens nécessaires à un développement équitable, inclusive et durable. La promotion d’un emploi décent est au centre même de notre existence en tant que syndicats.

### **3.2 L’emploi dans l’industrie minière**

L’emploi diminue dans de nombreuses mines – en raison d’une productivité accrue, une restructuration radicale et la privatisation. Bien plus de 3 millions d’emplois ont été perdus dans le secteur minier entre 1995 et 2000.<sup>1</sup> Ces changements n’affectent pas uniquement les mineurs qui doivent trouver un autre emploi ; ceux qui restent en place doivent travailler très différemment, exigeant plus de savoir-faire et de flexibilité. Trouver l’équilibre entre la volonté des compagnies minières de réduire les coûts et la détermination des travailleurs de sauver leurs emplois est un problème majeur dans le monde de l’industrie minière. Les communautés minières doivent aussi s’adapter aux changements dans l’industrie – s’adapter aux nouvelles activités minières ainsi qu’aux réductions de taille ou fermetures.

Des données précises sur l’emploi dans l’industrie mondiale des mines et minerais sont difficiles à obtenir. Ce problème s’aggrave encore quand nous regardons la chaîne de la valeur ajoutée de l’extraction du minerai à la transformation. La source la plus compréhensive en matière de statistiques sur l’emploi dans le secteur minier est l’Organisation Internationale du Travail (OIT) qui compile les données de plus de 70 pays impliqués dans l’industrie d’extraction.

Selon les chiffres de l'OIT, le secteur des mines et minerais représente environ 1% de la population active mondiale, en gros quelque 30 millions de travailleur dans le monde. Ceci inclut 10 millions d'emplois dans les mines de charbon (estimation dans les années 60 : 30 millions) mais ne comprend pas les 13 millions de mineurs à petite échelle. La plus importante concentration d'emplois miniers, approximativement 60%, se situe en Asie. La Chine compte environ 50% des mineurs du monde.<sup>2</sup>

Les tendances en matière d'emploi varient d'une région à l'autre et d'un secteur à l'autre. En dépit des réductions d'emploi en Inde, en Russie et en Chine, leurs mines de charbon restent très actives comparativement à l'ensemble de leur contribution à la production mondiale totale. Dans les pays en voie de développement et les économies de transition, où l'emploi reste élevé, le faible coût des matières premières, les pressions pour consolider et restructurer l'industrie pour réduire les coûts provoquent d'importantes désorganisations au niveau de l'emploi.

### **3.3 Restructuration dans les mines, réduction salariale et programmes de fermeture**

Les changements peut-être les plus pénibles ont récemment eu lieu dans les pays de l'ancienne Union Soviétique. A la fin des années 80, l'Ukraine produisait 200 millions de tonnes de charbon par an, avec 280 mines employant 1 million de travailleurs dans les mines et les services du secteur minier.<sup>3</sup> En 2001, l'emploi a diminué de 50% tout comme le nombre de mines. Les programmes de restructuration créés et dirigés par la Banque Mondiale ont ramené le nombre de travailleurs à moins d'un tiers en Ukraine. En Pologne, les programmes d'ajustement dans le secteur minier sponsorisés par la Banque ont provoqué la perte de 110.000 emplois dans les mines de charbon. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, le nombre d'emplois a baissé de près de 46% durant ces dix dernières années - 360.000 mineurs ont perdu leur emploi principalement dans les secteurs de l'or et du charbon. Au Royaume-Uni, il n'y a plus que 13.000 mineurs dans le secteur du charbon.

Etant donné que dans la plupart des cas, la baisse du nombre d'emplois dans les mines a un impact direct sur le secteur des services et les communautés minières, les conséquences socio-économiques sont catastrophiques pour les communautés minières. Les pertes d'emploi suite aux privatisations et restructurations signifient une réduction des aides au logement, de l'éducation, des soins de santé, et du financement des pensions, ce qui mène à la pauvreté et au désespoir. Dans un pays tributaire de l'industrie minière comme la Zambie, l'usine sociale de la région, Copperbelt, se désintègre lentement après une restructuration massive précédée par une privatisation.

Plutôt que d'adopter une attitude uniquement défensive, les syndicats peuvent devenir plus actifs en ce qui concerne l'impact socio-économique des réductions salariales et des fermetures de mines. Il existe plusieurs bons exemples où cela existe, par exemple, dans le programme massif de fermeture de mines de charbon en Europe occidentale, de bonnes pratiques sont citées en France et en Allemagne. Récemment, la Hongrie a été qualifiée de modèle dans l'ancienne Europe de l'Est. D'une perspective syndicale, nous pourrions utiliser quelques références très simples pour évaluer le succès du plan social. Voici dans quelle mesure:

- des signaux d'alarme sont lancés à l'avance ;
- il existe des mécanismes efficaces pour un dialogue social ;
- le droit à une information appropriée est respecté ;
- des programmes de formation et de reconversion adéquats sont disponibles ;
- des bons plans de licenciement et de retraite sont négociés ;
- des services adéquats d'aide sont mis à disposition des travailleurs et de leurs familles ;

- l'infrastructure sociale existante et maintenue et étendue si nécessaire ; et
- les économies locales sont diversifiées et de nouvelles perspectives d'emploi sont créées.
- Bien sûr, pour qu'un programme de plan social soit bon, cela dépend du rapport de forces sur le terrain. Quand les syndicats sont forts et que les membres sont unis par une bonne stratégie syndicale, cela aide. Nos affiliés en Inde, en Bulgarie, en Zambie, au Pérou en Russie, au Canada, en Afrique du Sud, en Pologne, en République Tchèque, en Allemagne et en Serbie ont été continuellement occupés par ce challenge. Dans certains cas, l'Afrique du Sud par exemple, des programmes destinés à aider les mineurs à commencer une nouvelle vie professionnelle après un licenciement ont été réalisés avec succès par le NUM via une agence spécialisée pour les mineurs, la Mineworkers Development Agency.

Les travailleurs peuvent réussir si l'environnement le permet. Lorsque des entreprises ayant un impact social important ferment leurs portes, le tissu de solidarité et social de chaque société est analysé. Des associations humanitaires gouvernementales et patronales rendent les conditions favorables à un programme méthodique de réduction salariale. La réalité est qu'il s'agit là bien plus souvent d'exceptions plutôt que simplement de bonnes réglementations auxquelles l'industrie doit se soumettre.

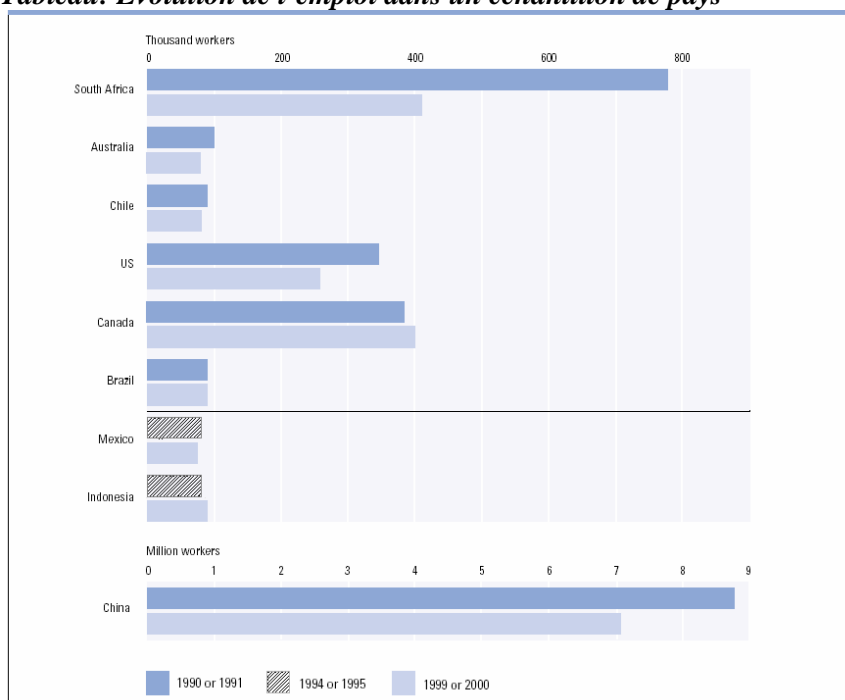
La Banque Mondiale offre une approche à long terme des fermetures de mines et soulève les cinq problèmes suivants : <sup>4</sup>

- Il est important de situer l'industrie minière dans un contexte à bien plus long terme que seulement dans la période nécessaire à gérer la mine. Le maintien durant toute la durée d'exploitation de la mine, de l'exploration à l'après fermeture, est la meilleure préparation à une fermeture de mine couronnée de succès.
- Si la gestion de l'environnement a été une priorité pendant la vie de la mine, la gestion environnementale à la fermeture sera plus facile à gérer et moins coûteuse.
- S'il y a eu une consultation de la communauté et que des relations avec les parties prenantes se sont développées avant et pendant la vie de la mine, il existe alors une base solide propice à la consultation en ce qui concerne la planification des problèmes entourant la fermeture.
- Si les ressources financières ont été mises de côté, le plan de fermeture peut être exécuté et les communautés peuvent mieux pourvoir à leurs besoins futurs.
- Si des partenariats ont été développés et mis en application pendant l'opération, les occasions de céder des avoirs pour l'usage de la communauté et pour maintenir avec succès des services d'ordre social après la fermeture seront plus grandes.

La restructuration dans les mines, la baisse des salaires et la fermeture éventuelle est la caractéristique permanente de l'industrie minière et un problème complexe pour la société. Reposant sur la circonstance particulière, la fermeture ne signifie pas nécessairement fin de vie mais pourrait annoncer une nouvelle ère de croissances environnementale et sociale des communautés. Cela nécessite une approche plus proactive des syndicats afin d'éviter de tomber dans le scénario de la ville fantôme.

Dans un avenir proche, plusieurs mines de diamants, d'or, de cuivre et d'argent propriétés de sociétés comme AngloGold, Placer Dome, DeBeers, BHP Billiton and Barrick, vont fermer. Cela touchera des travailleurs d'Argentine, du Brésil, du Chili, du Mali, de Namibie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, d'Afrique du Sud et de Tanzanie.

**Tableau: Evolution de l'emploi dans un échantillon de pays<sup>5</sup>**



### 3.4 Le recours accru à la sous-traitance pour les emplois traditionnels de la mine

La sous-traitance de services dans la production minière n'est pas une nouvelle pratique. Certaines fonctions spécialisées, comme par exemple le forage de puits, l'entretien de l'équipement lourd et la construction ont été effectués par des compagnies minières de services. Les travailleurs ont accepté qu'il s'agisse de services spécialisés limités dans le temps et qui soient nécessaires. La production, la restauration, la formation et la santé, le service du personnel et l'administration étaient assurés par les membres du personnel. Il y avait un opérateur-propriétaire et tout le monde travaillait « pour la mine ». En dehors de cela, une forte identité et une culture communautaires de solidarité entre travailleurs se sont développées.

Durant ces 15 dernières années, la prédominance de l'idéologie néo-libérale de marché visant à réduire les coûts, devenir « de renommée mondiale », adopter des principes de reconstruction commerciale, délocaliser et demander une flexibilité du marché du travail, a commencé à voir le jour dans l'industrie minière. Les restructurations dans les mines, privées ou publiques, ont dû sous-traiter des tâches minières traditionnelles de sorte que les propriétaires se concentrent sur ce que l'on appelle le « métier de base ». En Afrique du Sud, les emplois à haute qualification et rémunération ont été pris pour cible afin de « dégraisser » au niveau des sièges d'exploitation, comme diraient les cadres dirigeants. Bon nombre de ceux qui ont opté pour le package de licenciement sont retournés dans l'industrie comme consultants. D'autres ont été reconvertis dans le secteur des mines.

Le travail des cols bleus comme la surveillance, la restauration, le nettoyage, le logement, les services de santé, l'entretien de la mine, les secours dans la mine vinrent après. Les travailleurs ont eu l'option d'accepter un emploi chez le nouveau pourvoyeur de services, souvent avec un salaire et des conditions générales de travail inférieures et peu ou pas du tout de sécurité sociale.

Dans les entreprises minières publiques importantes comme celles d'Inde et d'Ukraine, les sous-traitants ont été utilisés pour renforcer les équipes de travailleurs pendant les périodes

de production record. Dans le secteur minier privé ukrainien, près de 10% des mineurs de charbon et environ 11% du personnel des mines de minerai de fer étaient des sous-traitants.<sup>6</sup>

Selon un rapport de l'ICEM rédigé pour sa Conférence sur le travail en sous-traitance et en intérim en septembre 2004<sup>7</sup>, on connaît une tendance accrue du travail à durée indéterminée à des degrés divers auprès des travailleurs et syndicats de tous les secteurs industriels représentés par l'ICEM: les mines, le pétrole et le gaz, la chimie, le plastique, l'industrie pharmaceutique, les cosmétiques, la production et la distribution d'énergie, le caoutchouc, le verre, les matériaux de construction, l'industrie de la pâte et du papier, etc., mais de façon variable.

Pour quelques syndicats, le travail intérimaire s'est accru depuis plusieurs décennies (en Europe occidentale, en Amérique du Nord, dans les Caraïbes et en Amérique latine). Dans l'ensemble de l'Europe occidentale, plus de 13% de la population travaille à temps partiel; l'Espagne a le taux le plus élevé avec plus de 30%. Dans d'autres parties du monde, par exemple, les pays de la CEE et le Japon, le système du personnel structuré a duré jusqu'au milieu des années 90 et le phénomène des emplois non permanents est relativement nouveau. Mais il prend rapidement de l'ampleur et constitue un énorme challenge pour les syndicats.

L'impact social et sur l'emploi du travail intérimaire a été négatif. Dans le secteur des mines, la santé et la sécurité constituent peut-être le seul problème le plus important. Le recours au travail intérimaire a plusieurs conséquences :

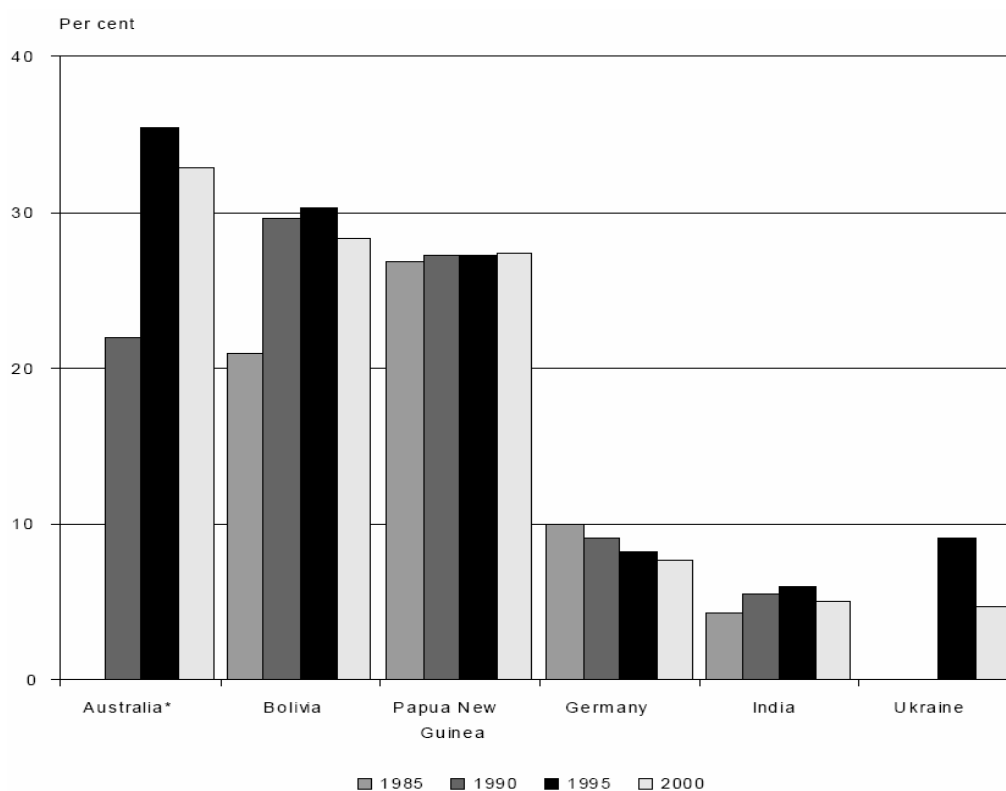
- risques accrus dus à l'abaissement des normes de sécurité visant à réduire les coûts et à accroître la production ;
- la création d'une troisième catégorie vulnérable de travailleurs sans sécurité d'emploi ni sécurité sociale ;
- attaque de la solidarité sur le lieu du travail, division des travailleurs, affaiblissement de l'organisation syndicale et entrave aux négociations collectives ;
- transfert du poids des responsabilités au propriétaire de la mine en cas de blessures et décès parmi les intérimaires.

Plusieurs de nos affiliés ont développé des politiques syndicales et de négociation pour s'adapter aux nouvelles conditions et intègrent ces problèmes dans leurs activités. Pour d'autre, c'est devenu *"le sujet de chaque table de négociations"*.<sup>8</sup>

De telles stratégies impliquent :

- d'affilier les travailleurs intérimaires sous le slogan "une industrie, un syndicat"
- d'accroître l'étendue des conventions syndicales pour inclure le travail intérimaire ;
- de réglementer le travail intérimaire par des conventions collectives et règlements du travail ;
- de soumettre les droits syndicaux à la consultation et pour accord aux syndicats avant d'avoir réellement recours au travail intérimaire ;
- de rendre les propriétaires de mines légalement responsables de la santé et de la sécurité dans la mine ;
- établir des critères, des codes de conduite et de normes de certification pour tous les intérimaires désireux de travailler dans l'industrie minière.

**Tableau 10: Travailleurs intérimaires dans l'industrie minière, 1985-2000 dans un échantillon de pays<sup>9</sup>**



\* Non-coal mines.

Source: Responses to ILO questionnaire.

### 3.5 Les femmes employées dans l'industrie minière

L'industrie minière reste un secteur où les emplois masculins sont prédominants, des galeries souterraines à la salle de conférence. La proportion de personnel féminin, sur un échantillon de 15 pays, varie entre plus ou moins 1% et 25%. L'emploi féminin est typiquement inférieur à 10% et a peu évolué entre 1985 et 2000. Dans la plupart des pays et compagnies, les revenus moyens des femmes sont inférieurs à ceux des hommes ; la représentation des femmes dans les postes de direction est plus faible que celle des hommes et le rendement moyen des travailleuses est plus élevé que celui des hommes. Néanmoins, cette situation n'est pas différente dans bon nombre d'autres secteurs économiques, publiques ou privés, dans de nombreux pays.

Mais un nombre croissant de compagnies minières prennent des mesures, soit volontairement, soit suite à une réglementation, pour rétablir l'équilibre. Ces mesures comprennent le développement politique, la formation, le développement et des initiatives de recherche pour identifier les causes sous-jacentes. Les compagnies minières développent et appliquent de plus en plus souvent des politiques d'égalité des chances et quelques unes ont des politiques d'action positive. En Australie, par exemple, les compagnies doivent rédiger un rapport annuel sur l'égalité des chances des femmes sur le lieu de travail.

Les 65.600 femmes du secteur des mines de charbon d'Ukraine en 2001 représentaient 20% de l'ensemble des travailleurs. Bien au-delà de la moyenne. La proportion de femmes dans les mines est restée au même niveau depuis plusieurs années, malgré la perte de 40% d'emplois féminins depuis 1995. On rapporte qu'un tiers des femmes travaillant au fond des mines de

charbon le font dans des mauvaises conditions de travail en ce qui concerne l'exposition à la poussière, à la chaleur et au bruit.

En Australie, où 10% des travailleurs sont des femmes, la proportion a commencé à baisser avec l'introduction de l'augmentation du temps de travail et des équipes réduites qui tendent à avoir un effet disproportionné sur les femmes en raison de leurs responsabilités familiales. En Afrique du Sud, la Charte des Mines exige des compagnies qu'elles se fixent comme objectif de base d'atteindre les 10% d'emplois féminins en 5 ans.

### **3.6 Protection de la santé et environnement**

Selon les estimations de l'OIT, approximativement 2 millions de travailleurs perdent la vie annuellement suite à des accidents du travail et maladies professionnelles, avec des accidents entraînant au moins 350.000 décès par an. Pour tout accident mortel, on estime qu'il y a 1.000 blessés, dont bon nombre desquels entraînent des pertes salariales, des incapacités de travail permanentes et de la pauvreté. Le nombre de décès sur le lieu de travail, pour la plupart attribués à des conditions de travail peu sûres, équivaut à 5.000 décès par jour, soit 3 travailleurs par minute.

Selon le programme SafeWork de l'OIT, le travail tue plus de personnes que l'alcool et les drogues réunis et la perte au niveau du Produit Intérieur Brut est 20 fois plus important que l'aide officielle aux pays en voie de développement. Les substances dangereuses font 340.000 morts par an, dont 100.000 avec un seul produit, l'amiante. L'exposition quotidienne à des produits dangereux, comme la poussière, les produits chimiques, le bruit et les rayons, provoque des souffrances et maladies souvent tues, notamment des cancers, des maladies du cœurs et des attaques d'apoplexie. Les secteurs les plus dangereux sont l'agriculture, la mine et le secteur de la construction.

Bien que le secteur de la mine ne représente qu'une petite partie de la masse mondiale de travailleurs, elle est responsable d'environ 5% des accidents du travail (au moins 150.000 par an, soit 40 par jour). Malgré les efforts considérables dans bon nombre de pays, le taux de morts, blessés ou malades parmi les mineurs à travers le monde signifie que, dans la plupart des pays, l'industrie minière reste le secteur le plus dangereux lorsque l'on prend en considération le nombre de personnes exposées aux risques. En Ukraine, par exemple, pour chaque million de tonnes (Mt) de charbon produit, 5,5 travailleurs perdent la vie. En 2003, l'Administration chinoise d'état pour la sécurité du travail a rapporté 6.702 décès (4,2 par Mt). Au cours des sept premiers mois de cette année, 2.993 travailleurs ont perdu la vie.<sup>10</sup> Les Etats-Unis, avec une industrie du charbon comparable en taille à celle de la Chine, a rapporté 29 cas d'accidents mortels (0.03 décès par Mt).

Un autre problème important, ce sont les maladies professionnelles. De nombreux travailleurs contractent des maladies sur leur lieu de travail et en souffrent encore pendant longtemps après avoir quitté l'entreprise. L'amiante est la principale cause de décès. L'Australie a le taux de mésothéliome le plus élevé au monde. On a rapporté plus de 7.500 décès dus à cette maladie parmi les travailleurs australiens. Plus de 500 australiens par an contractent actuellement la maladie et le taux record n'est pas attendu avant plus ou moins 2010. Jusqu'à 18.000 australiens sont susceptibles de mourir de cette maladie d'ici à 2020 et, historiquement, les chiffres suggèrent que pour chaque cas de mésothéliome diagnostiqué, il y a le même nombre de cas de cancers du poumon et de tumeurs bénignes liées à l'amiante.<sup>11</sup> En Afrique du Sud, les travailleurs d'une mine d'asbeste appartenant à la compagnie Cape plc, sise au Royaume-Uni, représenté par une firme de juristes, le NUM et le gouvernement provincial du Cap Nord ont remporté un procès contre leur ancien employeur devant la Cour Suprême Britannique et ont gagné 20 millions de livres comme dédommagement.

A ce jour, seuls 20 gouvernements de pays miniers, sur probablement 100, ont ratifié la Convention 176 de l'OIT sur la sécurité et la santé dans les mines depuis son adoption par l'organe décideur de l'OIT en 1995. Cet état des choses nécessite l'urgence de redoubler nos efforts pour mettre la pression sur les gouvernements et les compagnies pour que l'industrie soit sûre.

Les syndicats internationaux ont déclaré le 28 avril comme Journée Internationale de Commémoration des Travailleurs décédés ou blessés. Cette année, des travailleurs de plus de 110 pays ont participé au 9<sup>ème</sup> anniversaire. Les gouvernements du Canada, du Brésil, du Portugal, d'Espagne, de Taiwan, du Pérou et de la République Dominicaine ont reconnu ce jour. On s'attend à ce que d'autres pays emboîtent le pas.

### **3.7 Changements climatiques**

Les écologistes se moquent du terme "technologie du charbon propre" (TCP), il s'agit selon eux de termes contradictoires. L'image du charbon comme industrie sale pourrait appartenir au passé. Le charbon peut être brûlé proprement et efficacement partout dans le monde, grâce à l'utilisation de technologies en constante amélioration. Dans le débat sur l'avenir du charbon, on se préoccupe de l'émission de gaz à effet de serre. L'industrie du charbon développe rapidement des solutions que l'on pourrait utiliser pour réduire l'impact de l'utilisation du charbon sur l'environnement. La technologie existe mais la volonté politique de faire passer la TCP est voilée.

Le Protocole de Kyoto propose une réduction de 5,2% des taux de 1990 pour l'émission de six gaz à effet de serre (GES) et fournit pour un domaine complexe des approches alternatives à adopter par les pays pour atteindre leur but en matière d'émissions particulières. Avec la ratification récente de Kyoto par le gouvernement russe, un nombre suffisant de pays ont maintenant adopté le protocole pour le mettre en application.

Les opérations de transformation dans le secteur des mines et minerais sont de grandes consommatrices d'énergie. Des produits issus des minerais comme les engins motorisés, les bâtiments et appareils électriques demandent aussi de l'énergie. Dans les grandes exploitations minières, par exemple, les mines d'or et les usines de transformation comme l'acier ou l'aluminium, les coûts en énergie sont d'une importance cruciale pour la compétitivité et le bilan de la compagnie.

Pour s'assurer que l'emploi se maintienne et participe au débat, après la Conférence mondiale sur l'Industrie minière qui a eu lieu à Prague en 2000, la Comité Exécutif de l'ICEM a adopté un avis sur *L'emploi et le changement climatique*<sup>12</sup>. Il a été rédigé sur base des lignes directrices suivantes:

- Etre basé sur l'acceptation du consensus scientifique dominant et, dans un même temps, le document devrait se concentrer partout où c'est possible sur une approche de « pas de regrets ».
- Communiquer, secteur par secteur, la réduction de GES - particulièrement les émissions de gaz carbonique - sur base d'une analyse complète du cycle de la vie
- Communiquer les effets possibles sur l'emploi - positifs et négatifs- de toute proposition de mesures de réduction.
- Communiquer le problème des taxes sur la gaz carbonique et en particulier le pour et le contre de telles taxes.
- Se concentrer sur le développement et le transfert de technologies propres (par exemple, combinaison du chauffage et de l'électricité, technologies à lit fluidifié)

- Viser à soutenir un dialogue avec l'industrie sur les questions de durabilité – stressant l'intérêt principal des parties prenantes de l'ICEM et de ses affiliés dans le débat sur la durabilité.

L'avis fait aussi référence aux lignes directrices suivantes que le mouvement syndical international a fourni à la conférence aux participants de La Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC):

- Un consensus solide en vue d'actions sur le changement climatique est nécessaire pour éviter la perturbation de l'existence des générations futures, des travailleurs et de l'industrie
- Le succès de stratégies de mise en application concernant le changement climatique dépend dans une large mesure de l'engagement des travailleurs et de leurs syndicats
- Diffuser les problèmes sociaux est d'une importance fondamentale si l'on doit compter sur les travailleurs pour défendre complètement chaque protocole ou les mécanismes voulus pour le mettre en application.

C'est pourquoi l'ICEM réclame des mesures pour:

- Mener des analyses sur l'impact social
- Prendre en considération les impacts sur l'emploi
- Elaborer des éléments de programmes de "simple transition"
- Etablir la nature de mesures financières et économiques.

Ces principes et priorités ne peuvent pas donner de conseils précis sur l'issue la plus juste et efficace des négociations du traité sur le changement climatique et il est difficile de concevoir qu'un seul le pourrait. Ce qui peut sembler juste pour un pays ou groupe de pays peut être légitimement perçu comme injuste pour un autre. En outre, les engagements jugés par un ou plusieurs pays lors d'un forum international comme justes et raisonnables peuvent, au contraire, être jugés par différents secteurs et communautés *au sein de* ces pays comme tout à fait inéquitables.

---

<sup>1</sup> <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sectors/mining.htm>.

<sup>2</sup> <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sectors/mining.htm>

<sup>3</sup> Rapport préparé pour la réunion tripartite sur l'industrie minière de l'OIT. OIT, Genève, 2002

<sup>4</sup> Ce n'est pas fini. Lorsque c'est fini : fermetures de mines dans le monde entier. Banque mondiale, Washington, 2002

<sup>5</sup> Breaking New Ground, IIED et WBCSD. 2002

<sup>6</sup> Rapport de l'OIT. Genève 2002

<sup>7</sup> Projet de l'ICEM sur le travail intérimaire. Bruxelles, août 2002

<sup>8</sup> Interview de Jim Pannell, Vice-Président du Syndicat international PACE

<sup>9</sup> Rapport de l'OIT. Genève 2002

<sup>10</sup> <http://www.reuters.co.uk/news>, 7 octobre 2004

<sup>11</sup> CISLOnline, 16 septembre 2004

<sup>12</sup> Document disponible sur <http://www.icem.org/climafr.html>

***SECTION QUATRE: L'industrie minière  
et le challenge du développement durable***

---

#### **4.1 Une décennie de débats**

Le Sommet "Planète terre" de Rio organisé par les Nations Unies en 1992 a placé l'environnement au centre des préoccupations internationales. Il a lié les problèmes environnementaux aux questions de développement dans un nouveau paradigme qui fut connu sous le terme de « développement durable ». Dans le monde entier, les espoirs d'un nouveau partenariat mondial avait émergé de « l'esprit de Rio » qui mènerait à des programmes et politiques pratiques traitant à la fois à la crise de l'environnement et à celle du développement.

Des relations de coopération Nord-Sud résoudraient la crise mondiale croissante de l'environnement et, dans un même temps, s'efforceraient de créer des relations économiques internationales plus équitables qui seraient à la base de la promotion du développement durable. Au centre de l'accord « compact » ou sur les minerais, il y avait le principe suivant : « responsabilités communes mais distinctes ». Il s'agissait d'une reconnaissance du fait que les problèmes mondiaux devaient être résolus d'une manière plus équitable au moyen de partenariats.

Fin 1998, plusieurs des plus grandes compagnies minières ont lancé l'Initiative Minière Mondiale. Trois années plus tard, le Banque Mondiale a lancé sa première revue politique majeure sur son rôle dans les compagnies d'extraction. L'initiative a été connue sous le nom de la Revue des industries extractives. Toutes deux sont des recherches visant à trouver des alternatives en matière de politiques. Les deux projets étaient de nature consultative et ont été mis en évidence par les principes de transparence, de globalité, d'indépendance (vis-à-vis de leurs sponsors) et à valoriser pour les participants.

L'ICEM a participé à ces deux initiatives importantes de politique "multi-décideurs" d'importance pour l'industrie minière. En dépit de réticences, des considérations clés du monde du travail ont suggéré que notre participation était vitale pour présenter et agencer de manière directe le point de vue des travailleurs et leurs intérêts pour ces initiatives. Les deux projets avaient le Sommet des Nations Unies de Johannesburg en vue.

#### **4.2 Le Sommet mondial des Nations Unies pour le développement durable**

L'ICEM faisait aussi partie de la délégation syndicale internationale au Sommet mondial des Nations Unies pour le développement durable. Le Sommet a noté que l'industrie des mines était le pivot du développement économique et social d'un grand nombre de pays et que les minerais extraits sont indispensables à la vie. Dans les pas du sommet de Johannesburg, le plus grand jamais réuni à un Sommet des Nations Unies, il est extrêmement important pour nous, dans le mouvement syndical mondial, acteur clé de la communauté internationale, d'avoir accès aux possibilités et traités clés à venir.

Le Sommet a adopté une Déclaration politique de 4 pages et un Plan d'Action de 44 pages. Ayant trait aux mines, minerais et métaux, l'article 44 du plan d'action déclare :

« 44. *Les activités extractives et l'exploitation des minerais et des métaux sont un aspect important du développement économique et social de nombreux pays et sont une composante essentielle du mode de vie moderne. Afin de renforcer leur contribution au développement durable, des mesures doivent être prises à tous les niveaux en vue de:*

- (a) *appuyer les efforts visant à examiner l'impact, négatif aussi bien que positif, des activités extractives et de l'exploitation des minerais et des métaux, pendant toute la durée de l'exploitation des mines, sur l'environnement, l'économie, la santé et la société et, notamment, sur la santé et la sécurité des travailleurs, et s'appuyer sur les partenariats, en élargissant les activités existantes aux niveaux national et international entre les*

*gouvernements intéressés, les organisations intergouvernementales, les compagnies minières, les travailleurs et les autres parties prenantes pour promouvoir une action plus transparente et plus responsable en faveur de l'exploitation durable des ressources minières ;*

- (b) Encourager les parties prenantes, y compris les communautés locales et autochtones et les femmes, à jouer un rôle plus actif dans la mise en valeur des minerais, des métaux et des autres ressources minières pendant toute la durée de l'exploitation des mines, y compris après leur fermeture, aux fins de la remise en état des sites, conformément à la réglementation nationale et compte tenu des impacts transfrontières significatifs ;*
- (c) Promouvoir l'adoption de pratiques durables en matière d'extraction minière, en apportant aux pays en développement et aux pays en transition un appui sur le plan financier et technique ainsi qu'en matière de renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne les activités minières à petite échelle et, le cas échéant, de manière à améliorer la transformation à valeur ajoutée, l'actualisation des informations scientifiques et techniques ainsi que la reconversion et la remise en état des sites endommagés ».*

#### ***Promesses clés de la Déclaration politique***

- a) Reconnaissance d'une large participation à l'élaboration des politiques et du rôle indépendant et social des partenaires sociaux ;*
- b) Le besoin d'institutions internationales et multilatérales qui soient à la fois efficaces, démocratiques et comptables de leurs actes ;*
- c) La mise en application effective d'Action 21, les objectifs de développement de l'ONU pour le millénaire, et le Plan d'application de Johannesburg doivent être intégrés aux activités et contrôlés à intervalles réguliers ;*
- d) Réaffirmer l'attachement à la Charte des Nations Unies et soutenir le rôle de l'ONU dans sa fonction de chef de file, car elle est l'instance la plus universelle et la plus représentative du monde, donc la mieux placée pour favoriser le développement durable.*

Préparer le bon dosage en matière de besoins socio-économiques et environnementaux à Johannesburg a nécessité une manifestation la plus forte possible de la part des dirigeants mondiaux montrant leur volonté de poursuivre la noble cause qu'est la solidarité humaine afin de rencontrer les besoins des générations actuelles et à venir. L'ICEM, dans son rôle de défenseur des intérêts de ceux qui travaillent dans l'industrie qu'elle représente et des communautés dans lesquelles ils travaillent et vivent, a de ce fait l'obligation de continuer à définir, promouvoir et affiner le concept du développement durable et la notion de communautés durables de notre point de vue.

### **4.3 Action intergouvernementale à l'échelle mondiale**

En 2003, après le Sommet mondial des Nations Unies pour le développement durable, à l'initiative des gouvernements sud-africain et canadien, un Forum intergouvernemental sur les activités minières, l'exploitation des minerais et des métaux et le développement durable a été mise sur le tapis. Un juin de cette année, une deuxième réunion préparatoire co-présidée par l'Afrique du Sud et le Canada et organisé conjointement par la CNUCED a été décidée. Quelque 60 représentants officiels de 37 gouvernements nationaux ont terminé la négociation des Termes de Référence et des Projets de Règles de Procédures en vue d'un Forum intergouvernemental sur les activités minières, l'exploitation des minerais et des métaux et le développement durable. Le secrétariat sera assuré par le Canada pendant les cinq premières années.

Le forum attend actuellement la confirmation d'adhésion des pays intéressés. Lorsque 25 pays auront adhéré, le Forum prendra effet ainsi que le Secrétariat. Le Secrétariat commencera alors à plancher sur le développement et à la réalisation de son programme de travail ainsi qu'à préparer l'organisation d'une réunion inaugurale d'envergure du nouveau Forum. Les pays

membres qui ont déjà signé sont la Bolivie, le Canada, la République Dominicaine, la Gabon, Madagascar, Malawi, le Maroc, le Niger, le Nigeria, les Philippines, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Surinam, l'Ouganda, le Royaume Uni et l'Uruguay.

Le dialogue mondial va fournir une structure pour aborder des questions relatives au développement durable ayant rapport aux secteurs des mines et de l'exploitation des métaux faisant l'objet de préoccupations au niveau mondial. Cela comporte les termes de référence suivants :

- Etude de la contribution du secteur minier et de l'exploitation des métaux au développement de communautés locales durables, y compris la diminution de la pauvreté ;
- Encouragement de la gestion du secteur, y compris par la création de moyens de production ;
- Mise en valeur de la capacité des pays membres à être des participants à part entière dans leur rôle d'informer au sujet des politiques, activités et priorités internationales concernant le secteur pendant sa durée d'exploitation;
- Amélioration de la compétence des Ministères des Mines à influencer l'élaboration de règles de telle sorte que cela accroisse la participation du secteur au développement durable ;
- Promotion, par le biais du dialogue et de l'information, des approches plus intégrées et coordonnées des politiques et stratégies avec les activités de prise de décision ou organisations existantes qui influencent le secteur ;
- Favoriser les changements de la manière dont le secteur fonctionne dans la perspective d'un développement durable ;
- Echanges d'informations et d'expériences entre les gouvernements des états membres par rapport à la gestion du secteur au niveau national ; et
- Promotion de la transparence, des pratiques anti-corruption et de la responsabilité dans le secteur.

L'objectif général du programme de travail sera l'augmentation de la capacité de gestion dans le secteur des activités extractives et de l'exploitation des minerais et des métaux à tous les stades du cycle de la vie. Le forum tente aussi de collaborer avec des réseaux régionaux gouvernementaux, comme par exemple la Communauté de Développement sud-africaine, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine ainsi que l'Asie, ayant un intérêt dans les mines, les initiatives au plan industriel, le monde du travail, les communautés indigènes et les ONG.

En tant que syndicat, nous sommes convaincus du rôle central que les gouvernement doivent jouer en fournissant l'encadrement et la législation cadre en vue de promouvoir une amélioration dans le secteur minier en:

- Favorisant l'accès à l'information ainsi que la participation et le dialogue public pour améliorer la politique actuelle pour atteindre les objectifs en matière de développement durable;
- Adhérant aux conventions internationales; et
- Améliorant le rendement de l'industrie et les bonnes pratiques au moyens de codes et de lignes directrices.

La CNUCED a aussi organisé la première réunion du Réseau africain de l'Industrie minière à Addis-Abeba en 2003. Le Président de la section des mines faisait partie des participants. L'objectif de la réunion était de débattre de la rationalité et de la structure d'un tel réseau. L'intention est d'élaborer des pratiques dans le secteur minier visant à défendre des initiatives suivies, comme le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

C'est pourquoi nous accueillons avec joie la mise en place d'un tel forum et l'occasion de participer à son programme et de l'influencer.

#### **4.4 L'initiative du monde des affaires**

Jusque dans les années 90, les compagnies étaient à l'abri ou se protégeaient elles-mêmes des droits de l'homme et des organisations écologistes. Il est fréquent que les activités minières aient lieu très facilement dans des endroits retirés. Les compagnies avaient confiance en ceux qui tiraient profit de leurs produits et taxes et pensaient qu'ils les protégeraient des critiques et ont adopté une position défensive face aux problèmes sociaux et environnementaux tant controversés. Les organismes internationaux représentatifs des employeurs du secteur minier étaient tranquilles et autorisaient que ces problèmes soient réglés au niveau local. Au début des années 90, la situation a changé, avec la révolution dans le secteur des télécommunications et la prolifération des ONG et de mouvements de base. Internet a rendu les campagnes plus faciles et plus efficaces.

L'industrie a donc dû faire face pour la première fois à une opposition unifiée, fantastique, organisée et mobile à l'échelle mondiale. Les compagnies minières ont vite réalisé que si elles voulaient gagner, elles devaient regarder plus loin que leurs actionnaires et tenir compte des besoins d'autres actionnaires, donc requérant une licence sociale pour exploiter.<sup>1</sup>

Dans la ruée vers le Sommet mondial des Nations Unies pour le développement durable, neuf des plus grands producteurs du service des mines, via le Conseil mondial pour le Développement durable, ont entrepris un projet Mines, Minéraux et Développement Durable (ou MMSD) dans le but de comprendre le rôle joué par l'activité minière et l'exploitation des minerais dans le développement durable et comment accroître ce rôle. L'Institut international pour l'Environnement et le Développement a été chargé d'effectuer une recherche indépendante sur 2 ans ainsi qu'une consultation des différentes parties prenantes. Cette procédure était unique en son genre, en ce sens qu'aucun autre secteur industriel mondial ne l'avait fait à une telle échelle.

Un rapport, *Breaking New Ground*, a été réalisé et présenté lors d'une réunion des parties prenantes en mai 2001. Le rapport contient plusieurs recommandations qui pourraient servir de base aux parties prenantes à leur poursuite, à la fois individuelle et collective, en tant que partie d'un nouvel essor pour les secteurs des mines et des métaux. Ce rapport évoque de nouveaux partenariats avec le gouvernement, les communautés et la société civile, étayés par des principes de transparence, une meilleure participation des parties prenantes, un planning de la durée d'exploitation de la mine, le respect des zones décrétées « interdites », la conformité avec les lois et réglementations et investissements en vue de l'amélioration du bien-être.

La procédure du MMSD ambitionne de prévoir un secteur des mines qui jouerait un rôle considérablement nouveau dans le développement durable. Une sélection de quelques problèmes contenus dans la vision<sup>2</sup> "Pour un avenir durable du secteur des mines et minerais", sont soulignés dans le tableau qui suit:

<b>Le pire du passé</b>	<b>Les prévisions pour le futur</b>
✘ Les revenus de l'exploitation de minerais n'allant pas au public mais dans les poches de quelques-uns.	☑ La richesse issue de l'exploitation de minerais dépensée de manière transparente pour soutenir les buts sociaux et économiques
✘ Les compagnies imposent leurs propres règles dans des "enclaves" protégées	• Un système de lois et pratiques participatives s'appliquant à tous
✘ Des décisions gouvernementales prises en privé et sans aucun doute basées sur des informations insuffisantes	☑ Des décisions prises publiquement, après consultation des parties concernées, basées sur des critères clairs
✘ Exploitation des minerais représentant une menace pour les cultures et sociétés des populations autochtones	☑ Une industrie qui travaille en partenariat avec les populations et communautés autochtones
✘ Querelles et conflits armés fréquents	☑ Une manière juste et équitable en vue d'éviter et de résoudre les querelles
✘ Exploitations de minerais mettant la santé des travailleurs et la santé publique en danger et provoquant des décès	☑ Une industrie qui favorise l'amélioration de la santé publique
✘ Un héritage de villes fantômes, de pauvreté et de pollution	☑ Planning intégré en vue d'améliorer durablement la situation aux niveaux environnemental, social et économique après la fermeture d'un site.
✘ Echanges peu fréquents entre une poignée de parties prenantes	☑ Poursuite et dialogue équitable entre toutes les parties prenantes

La plus grande menace au rapport est une attitude "les affaires continuent" et de chacun pour soi de la part des grandes compagnies minières.

#### **4.5 Rapport sur la durabilité**

Les compagnies minières mondiales acceptent de plus en plus l'idée de la nécessité d'évaluer les résultats autres que financiers, ce qui exige d'eux de mentionner les problèmes sociaux et environnementaux dans leur rapport annuel. Le Conseil International des Mines et des Métaux (CIMM), mandaté pour « améliorer les résultats de l'industrie », a lancé une procédure multi-parties prenantes pour élaborer un Supplément du secteur minier à l'Initiative de rapport mondial. Un comité consultatif comprend un délégué du NUM, soutenu par le CFMEU et le Secrétariat de l'ICEM. Le supplément permettra de contrôler les résultats d'une compagnie à l'aide de la structure du développement durable en 10 points repris ci-dessous :

- Appliquer et maintenir les pratiques industrielles respectant l'éthique et les systèmes sains de gestion sociale.
- Incorporer les considérations de développement durable dans le processus collectif de prise de décisions.
- Maintenir les droits de l'homme fondamentaux et respecter les cultures, coutumes et valeurs en traitant avec les salariés et les autres personnes concernés par nos activités.
- Mettre en oeuvre des stratégies fondées sur des données valables et une science solide.
- Rechercher l'amélioration continue de nos résultats en matière de santé et de sécurité.
- Rechercher l'amélioration continue de nos résultats en matière d'environnement.
- Contribuer à la préservation de la biodiversité et des approches intégrées du plan d'exploitation du territoire.

- Faciliter et encourager le design, l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et la destruction de nos produits.
- Contribuer au développement social, économique et institutionnel des communautés où nous sommes présents.
- Mettre en application un engagement et une communication efficaces et transparents, des rapports vérifiés de manière indépendante avec nos parties prenantes.

Une récente étude mondiale sur les tendances de l'industrie minière, menée par la société d'audit KPMG, a révélé que suite à l'attention croissante des syndicats, des institutions financières des ONG ainsi que des communautés locales et internationales, accordée aux compagnies minières, la réputation des compagnies dans les communautés hôtes est devenue le principal problème pour les cadres supérieurs. La majorité d'entre eux ont fait des questions de santé et sécurité et des questions sociales et environnementales des questions à traiter en priorité. La question clé pour nos affiliés est de savoir si nous pouvons soit contrôler soit vérifier les audits sociaux des compagnies ou soumettre des rapports basés sur des expériences qui seraient en contradiction avec les dires de la direction. De toute façon, l'implication active de nos affiliés, dans de telles procédures, est requise.

## **4.6 Institutions financières internationales**

### **4.6.1 La Banque mondiale**

Une importante enquête sur la politique des mines au niveau mondial a été menée par la Revue des Industries Extractives (EIR), une procédure lancée par le Groupe de la Banque Mondiale, pour étudier le rôle des activités extractives dans la diminution de la pauvreté. Etant donné les inquiétudes croissantes de la société civile, aussi bien en matière de changements au niveau de ses propres activités que des industries elles-mêmes, la direction générale du groupe de la Banque mondiale pensait qu'il était urgent de faire une étude sur le rôle du groupe de la Banque mondiale dans les industries extractives. Les principaux objectifs de l'étude étaient les suivants :

- Obtenir plus facilement et mieux comprendre les vues des parties prenantes concernant le meilleur rôle futur du groupe de la Banque mondiale dans les compagnies extractives en favorisant un développement économique durable et une réduction de la pauvreté.
- Identifier, là où c'est possible, les perspectives de consensus sur le rôle du groupe de la Banque mondiale et les questions importantes, et identifier d'importantes vues alternatives ou différentes dans ce sens.
- Mettre au point et redessiner, comme nécessaire, les futurs programmes, projets et procédures du Groupe de la Banque mondiale dans le secteur, étant donné ses objectifs ultimes.

En tant que principale fédération internationale dans le secteur de l'industrie minière, l'ICEM, au travers de nos régions, a participé à des consultations régionales en Europe de l'Est et Centrale, en Amérique Latine, en Afrique du Sud, en Afrique du Nord, au Moyen Orient et en Asie. Les affiliés de l'ICEM participant à celles-ci ont fourni des témoignages verbaux émouvants sur des expériences réelles et ont fourni des exemples et idées concrets sur l'impact de la politique de la Banque Mondiale et sur la façon dont l'industrie doit s'améliorer.

Dans la préparation de son rapport final et de ses recommandations à la Banque, le leader de la EIR, Dr Emil Salim, a mis sur pied un groupe de travail consultatif d'experts proches de l'industrie. L'ICEM a été invitée et y a participé. Encore une fois, notre fonction principale était de garantir que les droits des travailleurs, toutefois pas aux dépens d'intérêts

économiques, sociaux et environnementaux, soient repris dans le rapport et les recommandations de la EIR.

Le rapport et les recommandations définitifs, *Trouver un meilleur équilibre*, ont été présentés lors d'un groupe mondial de consultation des parties prenantes de l'industrie en décembre 2003.<sup>3</sup>

La délégation de l'ICEM était composée du Président de la Section des Mines et de leaders syndicaux du Brésil et d'Ukraine. Ce rapport comportait des termes concernant les droits en faveur des pauvres, du travail et de l'être humain, dans une série de recommandations, incluant le respect et l'inclusion de normes en matière de travail dans les mines comme les conditions salariales, les petites exploitations minières ou artisanales, la prévention des accidents et la sécurité, de bons plans sociaux et la création d'un Fonds équitable de transition en cas de fermeture de mines.

Le point clé de départ fut de demander à la Banque de supprimer progressivement la recherche de combustibles fossiles. En accueillant favorablement les recommandations, l'ICEM a exprimé son inquiétude et son opposition à toute prescription qui influencerait de manière négative les pays producteurs de charbon et de pétrole, et plus particulièrement dans les pays du sud.

La réponse du Groupe de la Banque Mondiale a été un mélange de bonnes et mauvaises nouvelles pour les travailleurs des industries extractives au niveau des perspectives en matière de réduction de la pauvreté et de développement durable.

*Pas d'engagement dans les domaines suivants:*

- Adoption et mise en application des normes de l'OIT concernant l'exploitation des minerais ;
- Pas d'accroissement réel de l'engagement à soutenir et développer l'industrie du charbon autrement que la poursuite du financement minimaliste actuel (1%) que par des programmes de privatisation et restructuration.

*Soutien possible pour:*

- Le Fonds de "simple transition" afin d'offrir une compensation adéquate, des créations d'emplois et une formation aux travailleurs et communautés avant la fermeture de la mine.

*Soutien en faveur de:*

- Exploitations minières à petite échelle pour contribuer à un développement durable et une diminution de la pauvreté;
- La création d'un groupe composé de pays, d'institutions, de l'industrie et de la société civile pour rédiger un agenda plus large sur l'énergie renouvelable et les autres combustibles propres.

La Banque a entrepris une mise à jour de ses différentes politiques de protection pour refléter les recommandations sur les droits des peuples autochtones, la diminution de la pauvreté, les indices de développement durable, la consultation avec les communautés cibles et l'utilisation de produits toxiques, y compris le cyanure, dans les activités minières.

La Banque a également accepté la création d'un groupe de travail mondial en 2005 pour évaluer dans quelle mesure la Banque avait réussi à faire en sorte que les exploitations extractives constituent une source de développement durable contribuant à la diminution de la pauvreté.

#### 4.6.2 Les principes équatoriaux

Le financement du secteur privé joue un rôle important dans le financement du développement dans le monde entier. En consultation avec la SFI, 27 banques importantes ont adopté les « principes équatoriaux » visant à promouvoir l'intendance économique responsable et le développement socialement responsable. Ces principes sont destinés à servir, à l'échelle mondiale, de base commune et de cadre pour l'application de procédures individuelles, internes, environnementales et sociales et de normes pour des financements de projets dans tous les secteurs industriels, y compris les exploitations minières.

En adoptant ces principes, les banques ont entrepris de revoir soigneusement toutes les propositions pour lesquelles un financement de projet est demandé. Des prêts supérieurs à 50 millions de \$ ne seront pas octroyés si l'emprunteur ne peut pas ou est incapable de respecter les procédures et politiques environnementales et sociales.

Les Principes équatoriaux comprennent les principes suivants:

- a) L'évaluation des conditions environnementales et sociales de base
- b) L'exigence de lois et réglementations dans les pays hôtes et des accords et traités internationaux applicables
- c) Un développement durable et l'utilisation de ressources naturelles renouvelables
- d) La protection de la santé des hommes, des propriétés culturelles et de la biodiversité, y compris les espèces menacées et les écosystèmes sensibles
- e) L'utilisation de substances dangereuses
- f) Les risques majeurs
- g) La santé et la sécurité sur le lieu de travail
- h) La prévention en matière d'incendie et la sécurité de la vie
- i) Les impacts socio-économiques
- j) L'acquisition de terrain et son utilisation
- k) Les déplacements forcés de population
- l) L'impact sur les populations et communautés autochtones
- m) L'impact cumulatif de projets existants, proposés ou à venir
- n) La participation des intéressés dans le design, l'étude et la mise en œuvre du projet
- o) La prise en considération d'alternatives réalisables au niveau de l'environnement et du social.
- p) Une production, livraison et utilisation efficace de l'énergie
- q) La prévention de la pollution et la réduction du nombre des déchets, des contrôles en matière de pollution (effluents liquides et émissions atmosphériques) et gestion des déchets solides et chimiques.

Il faut constater que ces principes ne contiennent pas de termes solides au niveau de la protection des droits de l'homme et des droits syndicaux. Une fois encore, ces principes sont volontaires et n'ont aucun moyen de contrôle ou de mise en application visant à s'assurer que les banques signataires seront obéissantes. ABN AMRO, l'une des banques signataires, réalise des investissements restreints dans une mine de quartz en Turquie. Celle-ci a été accusée par le Syndicat des Mineurs de Turquie d'avoir violé les droits en matière de négociations collectives.

---

<sup>1</sup> "Over the top", Editorial Comment, Journal des Mines, Londres, 8 mars 2002

<sup>2</sup> Extrait du projet MMSD, Breaking New Ground, p. 390

<sup>3</sup> Le rapport complet de l'EIR est disponible sur [www.eireview.org](http://www.eireview.org) ou [www.worldbank.org.omgc](http://www.worldbank.org.omgc).

***SECTION CINQ: L'ICEM – Réponses à nos membres***

---

Cette dernière partie du rapport souligne les différentes activités entreprises par le Secrétariat de l'ICEM pendant la période examinée. Cela comprend des activités mandatées par le Congrès, le Comité Exécutif et le Présidium et le soutien aux affiliés et régions comme demandé de temps en temps. Nous avons un total de 144 syndicats des mines affiliés dans 85 pays situés sur les tous les continents de la planète. Aucune autre organisation du secteur minier n'a un réseau de cette ampleur – une réussite remarquable.

## 5.1 VIH/SIDA

La progression rapide de la pandémie du virus VIH/SIDA a un impact important sur l'industrie minière. Les travailleurs, leurs familles, les communautés, les entreprises et les économies nationales sont affectés. A l'heure actuelle, les Nations Unies pensent qu'entre 2001 et 2003, 38 millions de personnes au total ont été infectées par le virus ; plus de 20 millions de personnes en sont mortes depuis que les premiers cas de SIDA ont été identifiés en 1981.<sup>1</sup> Dans plusieurs pays, le taux d'infection dans les communautés minières est considérablement plus élevé que celui de la population en général. La raison principale réside dans la confiance accordée au système de migration vieux de plusieurs siècles et le fait que les compagnies proposent des hôtels unisexes pour leurs travailleurs.

En Afrique du Sud, les parties prenantes, aux niveaux local et national, ont commencé à répondre sérieusement en vue d'arrêter la progression par l'éducation massive, en fournissant des programmes de traitement et de bien-être pour les personnes atteintes du SIDA. Cela ne se limite pas simplement à une question de santé et de sécurité sur le lieu du travail, mais d'un problème de santé publique et de droits de l'homme. Plusieurs de nos affiliés font de cette question la priorité de leurs programmes de défense aux niveaux local et international, ce compris des partenariats avec des organisations patronales, des gouvernements, des ONG et les communautés.

En 2000, la régionale africaine de l'ICEM a amorcé une discussion parmi les affiliés dans un avis destiné à nos affiliés pour qu'ils le transmettent au niveau national et sur les lieux de travail organisés. Cette initiative a reçu le soutien de deux groupes de travail mondiaux organisés par le Secrétariat. Les principaux points de notre stratégie sont:

- La formation d'organiseurs pour négocier les accords en matière de VIH/SIDA;
- La protection des droits des travailleurs et la lutte contre la discrimination ;
- L'accès, pour tous les travailleurs, à un travail décent, avec un salaire correct, un système d'assurance sociale et une indemnité en cas de maladie aussi bien sur le lieu de travail qu'au sein de la communauté ;
- L'ajout d'une clause dans les prochains accords mondiaux qui reconnaisse l'importance de s'attaquer au problème du virus VIH/SIDA sur le lieu de travail, en utilisant le Code de Pratique de l'OIT sur le virus VIH/SIDA et le Monde du Travail ;
- L'ICEM soutient, à l'échelle internationale, les activités syndicales et les questions qui touchent la société civile.
- La fourniture de médicaments appropriés et à des prix abordables continue d'être un problème très important car ils peuvent prolonger la vie des malades du VIH/SIDA et leur qualité de vie;
- Dans chaque pays, nous créons un groupe de travail auquel tous les affiliés de l'ICEM participent et développons des actions au niveau national.

A l'échelle mondiale, le combat face à l'industrie pharmaceutique au sujet de la fourniture de médicaments peu coûteux continue. L'ICEM a aussi contribué au Programme de l'OIT sur le virus VIH/SIDA sur le lieu de travail, en consultant notre affilié, le Syndicat des Mineurs de Zambie sur un projet.

## 5.2 L'industrie minière à petite échelle

Près de 80-100 millions de personnes, un nombre significatif d'entre elles étant des femmes et des enfants, sont actifs ou dépendent de l'industrie minière de petite taille ou artisanale, principalement dans les pays en voie de développement. L'importance des mines artisanales et de petite taille et des difficultés rencontrées par les gouvernements à cet égard, ce secteur a été reconnu de manière accrue à l'échelle internationale et par les gouvernements donateurs à titre individuel. Ce secteur a été au centre d'un certain nombre de rencontres internationales. En 1995, par exemple, la Banque Mondiale a organisé une conférence importante à Washington sur l'industrie minière artisanale ; en 1999, l'OIT a tenu une réunion tripartite sur les problèmes touchant au social et au travail dans l'industrie minière à petite échelle. Le groupe des travailleurs était composé de membres de l'ICEM.

- Après les consultations auprès de plusieurs parties prenantes en 2000, auxquelles Damien Roland (ancien responsable du Secteur des Mines de l'ICEM) représentait l'ICEM, le CASM (sigle anglais pour Communautés et exploitation minière à petite échelle) a été officiellement lancé en 2001. Le DFID, le gouvernement japonais et la Banque Mondiale l'ont sponsorisé. A la consultation mondiale de la EIR à Lisbonne en décembre dernier, l'ICEM a montré ses préoccupations concernant le manque d'attention accordée à ce secteur. En réponse, l'ICEM a été invitée à participer aux groupes de travail et aux réunions du CASM et de désigner un représentant dans le groupe consultatif de gestion stratégique (SMAG). Fonctions de SMAG:
  - Stimuler les activités du CASM
  - Conseiller pour le développement du plan stratégique s'étalant sur 5 ans.
  - Revoir les compte rendus
  - Participer aux travaux du CASM quand cela est nécessaire

Dans le contexte de notre approche vis-à-vis du développement durable, des travailleurs dans des mines modernes et à haute échelle, nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer les défis auxquels le secteur doit faire face d'un point de vue social et environnemental. Les compétences et l'expérience en matière de syndicalisation parmi nos affiliés doivent être transmis aux pays où nous avons peu de membres. C'est la base d'une approche en matière de développement vers la solidarité internationale des travailleurs.

## 5.3 Le réseau mondial de syndicats de Rio Tinto

Le réseau mondial de syndicats de Rio Tinto a œuvré activement pour mettre en évidence les problèmes auxquels les travailleurs se sont heurtés avec la gestion locale dans le monde entier. Le Réseau s'est réuni à Paracatu en 2001 et la 4<sup>ème</sup> réunion biennale a eu lieu à Salt Lake City en septembre 2003. Le Réseau, à l'initiative du CFMEU dans le contexte d'une opposition aux disputes locales avec la compagnie dans la mine de charbon de Blair Athol, s'est agrandi et représente à ce jour des travailleurs de 8 pays. Le Réseau est actuellement coordonné par le Syndicat des Métallurgiste Unis d'Amérique (MUA). Le Président est Terry Bonds, Directeur général du MUA District 12. Le CFMEU continue à produire le bulletin du réseau mondial des syndicats de Rio Tinto.

En février de cette année, après le plus long conflit syndical de l'Australie (qui a duré 2.049 jours), 16 travailleurs qui avaient été licenciés par la mine de charbon Blair Athol, ont été remis au travail par la Commission australienne des Relations industrielles. Quatre travailleurs ont été réintégrés, pour les autres, on doit leur accorder la préférence de réengagement. Un conflit long de 4 ans suite au licenciement de 190 travailleurs à Hunter Valley n° 1 et Mount Thorley, en Nouvelle Galles du Sud, Australie, s'est aussi terminé avec

succès. Les travailleurs ont reçu la somme record de 25 millions de \$ australiens comme arriérés de salaire.

En octobre 2002, la direction de Kennecott Utah Copper (KUC), appartenant à Rio Tinto, a tenté d'obliger les travailleurs, représentés par le Conseil de négociations coordonné Kennecott multi-syndicats, à accepter l'offre de contrat final « à prendre ou à laisser », ce qui a entraîné un violent conflit de 8 mois. Mi-2003, la demande de cuivre a résulté en un nouveau round de négociations pendant lequel une meilleure offre, d'application jusque 2009, a été ratifiée par 80% des travailleurs. Suite à la ratification, la compagnie a licencié tous les travailleurs pour deux jours. Des accusations contre discrimination inéquitable ont été émises avec les autorités syndicales nationales et fédérales.

Dans ces conflits, la Réseau a démontré l'importance et la puissance de la solidarité internationale face à une compagnie puissante en effectuant un travail de base, comme par exemple l'échange d'information et l'envoi de messages de solidarité. Les travailleurs, lors de la réunion de Salt Lake, ont transmis une pétition signée appelant la compagnie à négocier un accord mondial avec l'ICEM. En outre, les syndicats ont décidé d'engager la gestion locale sur la philosophie « la façon dont nous travaillons » de la compagnie, de lancer une campagne pour une journée des Droits de l'Homme le 10 décembre et d'étendre le réseau au Pays de Galles, à la France et à l'International Brotherhood of Boilermakers.

La décision des travailleurs de KUC de continuer à se battre a été renforcée à Salt Lake après une réunion publique à laquelle participaient les travailleurs et leurs familles, réunion au cours de laquelle les rapports d'autres projets ont été soulignés par le Président du réseau, comme par exemple, le cas des travailleurs du Zimbabwe qui ont touché l'équivalent de 40 \$ américains par mois suite à la dévaluation rapide de la monnaie locale. Au Zimbabwe, notre affilié, L'Association des Syndicats des Mines du Zimbabwe, avait lancé un appel à la grève pour protester contre le refus de la direction de négocier une révision salariale avec les travailleurs en dépit des décisions de Rio Tinto pour compenser l'impact du taux élevé d'inflation et la dévaluation du \$ zimbabwéen.

#### **5.4 L'accord mondial AngloGold**

En septembre 2004, un accord mondial entre AngloGold, le NUM et l'ICEM a été signé à Johannesburg. L'accord est le premier dans le secteur de l'industrie minière et le premier avec une compagnie de l'hémisphère sud. L'accord exige de la compagnie qu'elle respecte les droits de l'homme et les droits syndicaux et les normes environnementales conclus au niveau international et qu'elle favorise les bonnes relations avec les communautés minières locales. Au moment de la signature, AngloGold était le plus grand producteur d'or au monde. Après la réalisation de la fusion avec la compagnie ghanéenne Ashanti Goldfield, en avril de cette année, la nouvelle compagnie a contrôlé des projets au Ghana, en République Démocratique du Congo, en Guinée, en Argentine, au Brésil, au Mali, en Namibie, en Tanzanie, aux Etats Unis, au Zimbabwe, au Canada et en Russie. L'Alaska, la Colombie, la Mongolie, les Philippines, le Laos, l'Amérique Centrale, la Chine et l'Indonésie sont des nouvelles frontières vers un agrandissement. La compagnie emploie plus de 63.000 travailleurs dans le monde entier.

L'accord mondial a été testé par le NUM après que la direction locale des opérations de Geita en Tanzanie ait refusé qu'une délégation commune de représentants de TAMICO et du NUM rencontrent les travailleurs. Les protestations du NUM au PDG ont résulté à la garantie d'un accès et après une campagne de syndicalisation concertée, 500 travailleurs se sont affiliés. La compagnie a également accepté de faciliter un programme d'échanges entre le NUM et les travailleurs du Mali. En Australie, l'opération de syndicalisation des travailleurs de Sunrise

Dam s'est heurtée à des difficultés vis-à-vis, en premier lieu, de la possibilité d'un accord et ensuite, de la question de savoir si le CFMEU avait juridiction sur la mine d'or en termes de règles d'attribution, étant donné qu'il s'agit d'un syndicat du secteur du charbon.

### 5.5 Réponses aux accidents mortels dans les mines

Les activités minières, et plus particulièrement souterraines, constituaient, et constituent toujours, un métier extrêmement dangereux. Dans la période examinée, plusieurs de nos affiliés ont informé le Secrétariat de catastrophes importantes dans les mines résultant en centaines d'accidents mortels dus principalement à des explosions de roche, du matériel défectueux, des explosions et des inondations.

*Catastrophes rapportées par nos affiliés.*

	Mine	Cause	Nb de morts
Août 2001	Zasiadko, Donetsk Region, Ukraine	Explosion	36 <sup>2</sup>
Sept. 2001	Brookwood, Alabama, Etats Unis	Explosion de méthane	13
Fev. 2002	Jasmos, Pologne	Explosion souterraine	10
Avr. 2003	Tautona, Carletonville, Afr. du Sud	Explosion de roche	5
Avr. 2004	Taizhina, Kusbass, Russie	Explosion de méthane	44
Juin 2004	Sinjidi, Balochistan, Pakistan	Explosion de méthane	15

Dans chacun des ces accidents mortels, un message de condoléances aux collègues et familles des mineurs décédés a été envoyé à nos affiliés. Dans le cas de l'Ukraine, de la Russie et du Pakistan, la Convention 176 n'a pas été ratifiée.

La mort de 63 mineurs suite à une explosion souterraine dans la mine de charbon de Luling en Chine en mai 2003, entraîné l'envoi d'une lettre au Premier Ministre Hu Jintao avec copie envoyée à son Ambassadeur en Belgique, présentant des condoléances et exprimant les inquiétudes au sujet du taux élevé de blessés et de morts dans leur industrie charbonnière. Citant les conclusions tripartites de la réunion de l'OIT en 2002, concernant la sécurité dans les mines et la convention 176, la lettre a permis de mettre à la disposition des autorités chinoises une expertise de l'ICEM sur la santé et la sécurité dans les mines dans un projet commun. En réponse, le gouvernement chinois, par l'intermédiaire de l'Ambassade belge, a exprimé son appréciation et son soutien à ces propositions.

Après des discussions l'OIT et le CIMM, une première réunion tripartite aura lieu en Chine après la Conférence mondiale sur l'Industrie minière. Le principal objectif de la réunion est d'étudier les possibilités d'un futur projet commun en matière de santé et de sécurité dans les mines.

### 5.6 Protestations contre les fermetures de mines, les tactiques anti-syndicales, la violation des droits fondamentaux

Plusieurs de nos affiliés supportent le poids de fermetures de mines en mauvaise santé, de pertes d'emploi et d'attaques envers les pratiques syndicales fondamentales. Nous avons reçu des demandes de soutien émanant de Zambie, de Turquie, de Pologne, d'Afrique du Sud, d'Espagne et du Pérou pour appuyer des campagnes locales et rendre publique l'action syndicale parmi nos membres du monde entier et les médias. L'ICEM a également écrit au PDG de Drummond Coal, protestant contre les pratiques agressives utilisées contre les travailleurs en Colombie. Le gouvernement d'Uribe a décidé de privatiser l'industrie minière publique du pays. Huit syndicats, y compris notre affilié Sintracarbon, ont accepté s'unir et de former un front commun contre cette politique impopulaire. Les grands de l'industrie minière ont des vues sur l'industrie lucrative qu'est l'exploitation des minerais.

Notre affilié, le Syndicat indépendant des Mineurs, avec le soutien total de l'ICEM, comprenant des vices du Président et du Secrétaire général, a mené une campagne acharnée pour inverser ce qui est qualifié de spirale catastrophique du sous-investissement dans les mines d'Ukraine depuis la dissolution de l'ex-Union Soviétique. La productivité a baissé, accompagnée de diminutions dans les investissements en matière d'équipement et de sécurité. Le non-paiement des salaires a été un autre problème grave. Au cours de ces 18 derniers mois, les mineurs non-payés et leurs familles ont non seulement subi beaucoup d'épreuves difficiles à cause du non-paiement du salaire auquel ils avaient droit, mais aussi été les victimes d'actions illégales musclées de la part du gouvernement. Bien que le gouvernement ait ratifié la convention n° 95 de l'OIT sur la Protection salariale, il a accumulé une dette de 1,5 milliards de grivnas (263.000 €) dus aux travailleurs.

Le gouvernement a mené une campagne brutale pour briser les syndicats en supprimant les principes démocratiques fondamentaux du droit des travailleurs, comme la syndicalisation et la liberté d'association, en violation des Conventions 87 et 98 de l'OIT. Malgré cette campagne brutale, notre affilié est déterminé à gagner la bataille. Nous les saluons et nous les soutenons pleinement.

Les principaux syndicats de mineurs du secteur du charbon d'Inde, au moyen d'une action nationale commune, ont mis la pression sur le gouvernement pour accroître les salaires minimums et améliorer le bien-être social des travailleurs.

En Afrique du Sud, la lutte contre les pertes massives d'emploi dans les mines a sérieusement été amplifiée lorsque le syndicat a sauvé 500 emplois dans la mine de charbon de Billiton. 4.000 autres emplois ont été sauvés chez Harmony où le syndicat a décrété la grève pour cause de rupture par la compagnie d'un accord conclu précédemment pour sauvegarder des emplois.

### **5.7 Réunion tripartite de l'OIT sur l'évolution de l'emploi, du temps de travail et de la formation dans l'industrie minière**

L'évolution de l'emploi, du temps de travail et de la formation était le thème d'une réunion tripartite tenue en octobre 2002. La délégation de l'ICEM était composée du Président de l'ICEM, du Président du secteur des mines, de leaders de nos organisations affiliées en Allemagne, au Canada, en Bulgarie, en Ukraine, en Inde, au Pérou, au Chili, en Russie, aux Philippines, au Ghana, en Côte d'Ivoire et en Zambie. Le syndicat chinois des travailleurs des mines, de l'énergie et de la chimie y participait également. Le nombre élevé d'emplois perdus dans l'industrie minière au cours de ces 5 dernières années rendait cette réunion importante dans le contexte de l'OIT. Il est probable que cette baisse de l'emploi va se poursuivre malgré le nombre d'intérimaires dans le secteur. En plus de ces problèmes, deux autres problèmes contemporains importants ont été discutés. Il s'agit de la propagation et de l'impact du virus VIH/SIDA et le concept de développement durable.

La réunion a accepté que les défis sociaux, environnementaux et économiques soient mis sur un pied d'égalité de telle sorte qu'une industrie sûre, saine, humaine et productive puisse être soutenue. Un problème important en matière d'emploi est que les travailleurs quittent l'industrie, une main-d'œuvre vieillissante et le recours croissant au travail intérimaire. Les gouvernements, les employeurs et les syndicats doivent être impliqués dans la progression de l'agenda de l'OIT concernant le travail décent. Les principales priorités de l'OIT sont les suivantes :

- Entreprendre des recherches concernant la relation entre le temps de travail et la santé et sécurité;

- Rassembler et diffuser des exemples de bonne pratique en matière de réduction salariale, de fermetures et de mesures qui cautionnent les effets socio-économiques négatifs;
- Continuer à promouvoir la santé et la sécurité dans les mines de petite taille;
- Développer des réseaux et encourager le dialogue social en ce qui concerne le développement durable, y compris les issues du Sommet mondial des Nations Unies ;
- Accélérer les actions pour promouvoir la ratification et la mise en application des la Convention n°176 sur la santé et la sécurité dans les mines ; et
- Le Code de Pratiques sur le virus VIH/SIDA.

La réunion des responsables de l'OIT de mars 2003 a adopté 2 résolutions sur le financement et le développement du secteur des mines et un plan de travail futur pour l'OIT, ainsi que les conclusions. L'ICEM a entamé une procédure pour poursuivre dans ces domaines que nous considérons comme vitaux pour l'amélioration de la vie de nos membres.

### **5.8 Conférence internationale sur la solidarité des industries minières et maritimes**

Les affiliés et leaders syndicaux, représentant plus de 2,7 millions de membres dans les secteurs de la mine, de l'énergie et maritime d'Australie, de Nouvelle Zélande, d'Allemagne, d'Afrique du Sud, des Etats-Unis, du Canada, du Japon et de France, se sont rencontrés en septembre 2002 à Newcastle, Australie. La conférence a débattu de l'impact de l'mondialisation sur nos membres, de leurs familles et des sociétés avec pour objectif de trouver des réponses pratiques et efficaces.

La conférence a adopté un *contrat* engageant les affiliés et l'international à travailler ensemble pour:

- L'éducation du peuple afin qu'il comprenne l'importance de la solidarité pour tous les travailleurs;
- L'organisation de programmes d'échange précis entre les membres syndicaux aux niveaux national et international pour un échange d'expériences et d'idées sur des problèmes spécifiques des compagnies;
- Explorer d'avantage les alliances entre les syndicats aux niveaux national et international;
- Encourager les femmes dans l'industrie minière, le secteur de l'énergie et le secteur maritime et dans nos organisations syndicales ;
- Renforcer nos efforts de syndicalisation pour accroître le nombre de membres en syndiquant les travailleurs qui ne le sont pas et en amenant plus d'affiliés dans nos fédérations internationales respectives ;
- Souligner et populariser nos luttes et victoires locales pour inspirer nos collègues du monde entier;
- Étudier sous tous ses aspects l'idée d'une Charte Mondiale des Travailleurs, en tant qu'outil de syndicalisation mondiale incluant les traités internationaux clés sur les droits de l'homme et les droits syndicaux ;
- Organiser régulièrement des journées d'action internationale autour de conflits ou thèmes spécifiques;
- Créer des alliances et des actions communes avec des mouvements sociaux sur des sujets d'intérêt mutuel.

La Conférence a vivement conseillé à tous les syndicats de nos industries étant du même avis d'adhérer à la campagne et a demandé à l'ICEM et l'ITF de faciliter le développement et la coopération avec les organisations nationales et internationales dans le respect de cette stratégie. La prochaine réunion biennale est prévue pour mai 2005 à San Francisco.

## **5.9 Projet de construction syndicale**

Les activités minières s'accroissent en Afrique. Le développement d'une base syndicale forte et retentissante doit accompagner cette croissance. Le programme de l'ICEM sur la formation des délégués syndicaux en est à sa 4<sup>ème</sup> année et s'est développé.

Notre présence en Afrique Centrale et Occidentale s'accroît également. En République Démocratique du Congo RDC, par exemple, il y a plusieurs syndicats présents dans le secteur des mines. Notre stratégie a pour but de créer une coopération locale et une base syndicale plus forte. Nous affiliés se sont rassemblés en un comité coordonné par un guide de projet servant de contact national supervisé par la Bureau régional. De nouvelles affiliations en République Démocratique du Congo RDC (12), au Kenya et en Erythrée ont été acceptées.

## **5.10 Travail sur le terrain**

Plusieurs invitations de la part de nos affiliés du secteur des mines ont été reçues et acceptées. Parmi celles-ci, le Réseau Mines et Energie des Balkans (2001 et 2002), La conférence sur le charbon de Rosugleprof (2002), le Comité central du NUM (2002), la visite d'étude de l'IGBCE (2002), la Conférence sur les Mines de l'EMCEF (2002 et 2003), EPS Serbie (2003), le Comité suédois des Mines de métaux (2003), Mineurs tchèques OSPHG (2003). L'ICEM a aussi participé au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) Conférence sur les Mines, la finance et la durabilité en janvier 2002.

## **6. Conclusion**

Enfin, cette conférence abordera sans aucun doute les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui. Les mineurs montrent une passion unique pour leur secteur. Cette passion est ancrée dans un sens de la solidarité, vu les conditions de travail difficiles. Dans l'industrie minière mondiale actuelle, cette solidarité doit être étendue pour aider à donner la capacité nécessaire à nos affiliés de s'engager dans le développement et la mise en application d'une bonne politique des mines au niveau national. Etant donné que les corporations partagent et apprennent les unes des autres, de projets et programmes similaires pourraient être mis sur pied par nos affiliés pour améliorer globalement le secteur des mines et stopper la chute. Il existe une bonne connaissance de ce qu'est une bonne politique des mines parmi nos affiliés qui pourrait aisément être partagée. Notre vision d'industries sûres, humaines et productives respectant l'homme et l'environnement doit devenir notre appel à l'action pour les 4 années à venir.

---

<sup>1</sup> Rapport ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de Sida, Bangkok. 2004.

<sup>2</sup> Au moment d'écrire au Syndicat indépendant des Mines, le nombre d'accidents mortels avait atteint les 250 travailleurs.